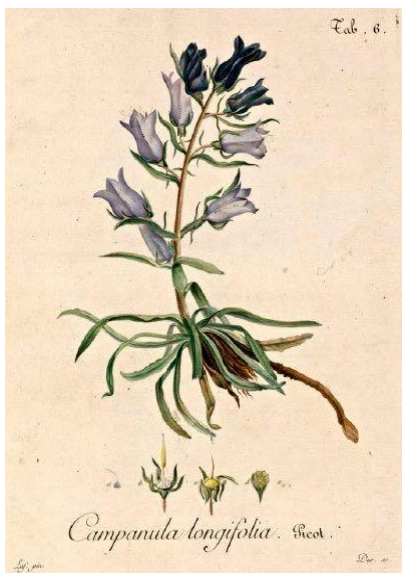
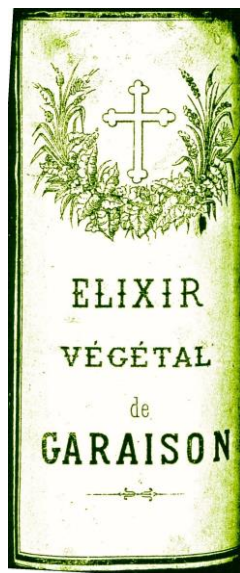


« *Las bonas èrbas* » (les bonnes herbes) : usage de la flore et médecine populaire dans les Pyrénées centrales



Campanula longifolia, Picot de Lapeyrouse. © Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.



Liqueur des pères de Garaison, sanctuaire marial de Monléon-Magnoac (Hautes-Pyrénées). © Guy Dussaussois.



Devanture de pharmacie à Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) : arnica et belladone. © Mathilde Lamothe, 2018.

Description sommaire

De nombreux liens se tissent entre le monde végétal et le domaine médical et s'inscrivent à travers la pharmacopée populaire comme les établissements des stations thermales pyrénéennes qui connaissent un essor au XIX^e siècle. Les vertus thérapeutiques des plantes offrent ainsi un complément aux propriétés curatives des eaux et s'administrent sous divers modes : des bains aromatiques ou des frictions du corps dans les établissements thermaux, des bouillons d'herbes aux vertus diurétiques, des « thés des Pyrénées » mais aussi des tisanes ou des macérations, des liqueurs à base de plantes, des alcoolatures de plantes pour soigner les plaies ou encore des boîtes à herboriser. Les herbiers deviennent des enjeux de connaissance et de prestige pour les savants de l'époque qui collectent et échangent avec d'autres naturalistes européens. La pharmacopée de l'apothicaire comme la pharmacopée familiale emploient diverses plantes pour soigner (médecine humaine et médecine animale), voire pour s'administrer soi-même un remède sans prescription médicale dès lors que l'on possède un minimum de connaissances de la nature. Les représentations du végétal s'étendent également aux modes de protection de la maison et de ses habitants, grâce à des rituels apotropaïques ou prophylactiques qui perdurent encore. Les traitements phyto-thérapeutiques reviennent au goût du jour sous forme de cures détoxifiantes printanières, de pommade ou encore d'homéopathie. Les campagnes d'inventaire participatif des plantes pyrénéennes menacées comme les sentiers botaniques offrent l'opportunité de faire découvrir la flore pyrénéenne à un large public et de sensibiliser à la préservation de ce patrimoine culturel et naturel.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

« *Las bonas èrbas* » (« les bonnes herbes ») : usage de la flore et médecine populaire dans les Pyrénées centrales

En langue régionale

Las bonas èrbas : emplec de la flòra e medecina populara capvath los Pirenèus centraus

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Traditions et expressions orales

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

- Des professionnels de la santé : naturopathes, pharmaciens, médecins, herboristes, etc. ;
- Des spécialistes du monde végétal (professionnels et amateurs) : botanistes, ethnobotanistes, cueilleurs professionnels, etc. ;
- Des institutions publiques (Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Parc National des Pyrénées, etc.) ;
- Des associations, des groupements de producteurs, des syndicats ou des animateurs (promotion des plantes médicinales, protection du patrimoine naturel, sorties de découverte ou cours de cuisine de plantes sauvages par exemple) ;
- Des individus : promeneurs, curistes, cueilleurs amateurs, etc.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

L'étude porte sur le massif pyrénéen français (zone montagne), principalement dans sa partie centrale allant du Béarn au Comminges.

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

Les savoirs médicaux liés aux plantes des montagnes se retrouvent dans d'autres massifs français tels le Massif alpin, les Vosges, le Massif central ou encore les Cévennes (mais les usage et pratiques autour des plantes médicinales ne se limitent pas à la montagne).

I.5. Description détaillée de la pratique

Soigner le mal

Les plantes font partie de la médecine populaire pyrénéenne, qu'elles soient cueillies en montagne – et supposent une connaissance du milieu naturel – ou cultivées dans les potagers ou « jardins des simples ». Les simples, autrement dit les plantes médicinales, sont

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

l'abréviation de « simples médecines » au Moyen-Age, elles-mêmes issues du latin médiéval « *simplex medicina* » ou « *medicamentum simplex* », par opposition à la médecine composée ; le terme devient le nom générique des plantes médicinales au XV^e siècle et conserve ce sens aujourd'hui [Garreta et Morisson, 2007]. Dans le monde rural, la santé est un bien précieux qu'il faut préserver et soigner, autrement la communauté serait privée d'un individu – et donc d'un rouage économique – qui participe aux travaux agricoles saisonniers, comme l'explique Jeanne Soust [1999]. Jean Soust complète cette vision dans laquelle le domaine médical et la relation au monde s'interpénètrent constamment : « les plantes, au-delà de leur fonction thérapeutique première, constituent pour les Pyrénéens une façon de vivre leur environnement naturel et d'épouser les rythmes saisonniers » [conférence du 17 novembre 2017].

Il existe plusieurs façons de classer la maladie en fonction de la perception du corps : ainsi en Béarn, *lo mau* (le mal) désigne l'affection localisée, concrète – tel *lo mau de caishaus* (le mal de dent) – qui peut être soignée par divers remèdes à base de plantes ; tandis que *la malaudia* (la maladie) renvoie à un état plus général aux symptômes moins caractéristiques, qui nécessite un traitement plus long et parfois l'intervention du médecin. Jean-Jacques Cazaurang distingue ainsi cinq sortes de maux : le *mau heit* (le mal « fait » par blessure), le *mau gahat* (le mal « attrapé », venu par contamination, par transmission d'un souffle), le *mau vadut* (le mal « né » dans l'organisme), le *mau naturau* (le mal venu par évolution naturelle) et le *mau dat* (le mal « donné » par maléfice ou jeté à distance) [Cazaurang, 1968]. Ces expressions, courantes durant le XX^e siècle, sont encore aujourd'hui chargées de sens dans les campagnes béarnaises.

La cueillette des plantes médicinales obéit à des codes formels et informels : la récolte ne doit pas s'effectuer à l'aide d'objets métalliques, notamment d'outils en fer, car la réaction chimique avec les tanins contenus dans les plantes peut endommager certains principes actifs. Une cueilleuse nous explique sa technique : « *pour ma part, je récolte à la main la plupart du temps, sécateur sur les parties dure (bois). Les autres cueilleurs que je connais font comme moi, pour les professionnels. Les cueilleurs amateurs sont moins nombreux, mais ceux à qui j'ai "enseigné" cueillent à la main. Il est rare d'utiliser un couteau, encore moins un ciseau* ». Les pratiques de cueillette et de guérison étaient très ritualisées jusqu'au XX^e siècle (avec parfois des formules psalmodiées ou chantées ou une gestuelle spécifique) ; certaines formes de rituel perdurent encore aujourd'hui : « *Je connais des cueilleurs qui travaillent avec la lune, d'autres ont des "rituels" avant ou après la cueillette. Pour la plupart d'entre nous, il n'y a pas que le côté médicinal qui entre en jeu, mais aussi l'intention que tu y mets, le respect de la plante et de ce qu'elle nous offre [...]* » [corresp. avec Marie Baudoin, 28 septembre 2020]. Les sites de cueillette sont également intéressants à analyser car ils ne sont pas anodins, comme l'explique Béatrice Morisson : qu'ils soient situés le long d'un parcours entre la maison et les près, sur des propriétés qui revêtent un certain attachement ou des connaissances particulières, loin des habitations ou des sources de pollution, ces lieux procèdent d'un choix raisonné et sont révélateurs d'habitudes ou de croyances.

La pharmacopée familiale et pastorale

Généralement, ce n'est pas la totalité de la plante qui est utilisée dans la pharmacopée populaire mais seulement une partie de celle-ci (feuilles, tiges, fleurs, racines, etc.), dont on utilise les principes actifs. Le ramassage des simples s'exécute souvent dans un cadre domestique, mais celles-ci peuvent également se retrouver en dehors des jardins : l'ambiguïté du lieu où elles poussent, dans un espace à la fois « cultivé » et « sauvage », exprime la dualité de ces zones de pâturages collectives ou biens communaux qui entourent les villages pyrénéens. Guy de Montgailhard, qui prend le pseudonyme de Gésa Darsuzy, énumère ainsi les plantes médicinales qu'il relève dans les fonds de vallée (ou qu'il recopie dans la littérature de l'époque), notamment la partie méridionale de la chaîne des Pyrénées, donc certaines se retrouvent également dans les potagers : « *l'arnica, l'aconit, la belladone, la*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

jusquiamé, la digitale, la busserole, la valériane, la gentiane, la sauge, l'absinthe, la saponaire, le tilleul, le sureau, la sarriette, le thym, le serpolet, la reine des prés, le narcisse, la verveine, la violette, la douce-amère, le bouillon blanc, la vérâtre, la sabine, l'hièble, la carotte sauvage, la capillaire, l'anémone, la daphne, le millepertuis, la marrube, la ballote noire, le bugle, la menthe, la mille-feuille, la véronique, le petit-chêne, le beccabunga [véronique des ruisseaux], la scabieuse, la bistorte, le tussilage, la bourrache, la petite centaurée, etc. [...] » [Darsuzy, 1899, p. 67].

La médecine populaire connaît les mêmes formes de médication que celles employées par les pharmaciens ou les médecins-inspecteurs des établissements thermaux, en application par voie externe ou bien par voie orale. La Gentiane jaune est connue pour ses propriétés apéritive, dépurative, fortifiante et s'emploie comme cure printanière : des habitants de Vieille-Aure expliquent que les racines étaient mises à sécher entières avant d'en mettre une rondelle à macérer quelques jours dans un verre d'eau avant de le boire [Garreta et Morisson, 2017]. Le serpolet était ramassé en montagne dans des sacs en jute de 50 kg, avant que les troupeaux ne viennent pacager, pour soigner les rhinites et sinusites en raison de ses propriétés antivirales : cette tâche masculine était l'un des premiers travaux car « *les femmes, en bas [au village], elles attendaient ça pour soigner tous les rhumes. Toutes les maladies d'en bas étaient soignées avec ces infusions-là* ». Tandis que l'alcool de romarin peut être utilisé pour soulager des lésions comme une entorse, une foulure ou une contusion [entretien avec M. Maylin, 23 mars 2018]. Toutefois l'efficacité et l'innocuité des plantes demandent à être traitées avec prudence : « *il y a des gens qui croient qu'avec une feuille de sauge, tu vas guérir de quelque chose de grave [...]. Les plantes servent à apaiser, atténuer mais pas à guérir* » des pathologies lourdes, rappelle la bergère Madé Maylin. Par ailleurs, les habitants de la vallée de Barège employaient également le serpolet (*Thymus serpyllum*) comme le thym (*Thymus vulgaris*) en liqueur, comme digestif stimulant et stomachique, en faisant macérer les sommités fleuries avec des feuilles dans l'alcool ; tandis que le Cerfeuil musqué était également employé en boulangerie et en pâtisserie dans cette vallée des Hautes-Pyrénées [Dussaussois, 2019].

L'Arnica de montagne est l'une des rares plantes à être utilisée entièrement. Elle est cueillie dans les estives au début du mois de juillet, lorsqu'elle est en pleine floraison, puis les capitules sont mis à macérer dans de l'alcool, de l'eau-de-vie ou parfois de l'huile [cf. partie III.1]. Toutefois cette plante vulnérable* est aussi toxique ; c'est pourquoi elle ne s'emploie qu'en application externe comme anti-inflammatoire, en se frictionnant les zones affectées par des luxations, des hématomes ou des ecchymoses, ou bien des rhumatismes [Villar Perez *et al.*, 1987]. Ses noms populaires pyrénéens (le *tabacaira* en occitan ou le *tabac de muntanya* en catalan ; mais aussi par ailleurs *Tabac des Vosges*, *Tabac des Savoyards*, *Quinquina des pauvres*, *Herbe à éternuer*) indique d'autres usages de l'arnica : les feuilles sont mises à sécher puis sont utilisées par les paysans comme tabac à fumer [Amir *et al.*, 2018 ; Delaveau *et al.*, 1985]. Elle s'emploie aussi aujourd'hui en homéopathie.

Certaines espèces végétales telles l'ortie, la fougère mâle, l'oseille sauvage ou le pissenlit sont des plantes nitrophiles* qui marquent l'activité humaine et plus particulièrement l'espace pastoral, en étant par exemple des indicateurs d'activité d'une bergerie. Leur présence signale une terre riche en nitrates (azote) comme les sols riches en déjections organiques provenant du bétail et des déchets de l'activité pastorale. Ainsi les orties sont toujours utilisées pour filtrer le lait lors de la traite des brebis, afin d'activer la flore lactique. Madé Maylin explique que les orties possèdent les propriétés de nettoyer et de filtrer le lait, tout en bloquant la fermentation. Les chaudrons sont aussi récurés avec ces plantes : « *pour les bergers, les orties c'était l'entretien ménager de leur vaisselle* » dans les années 1980, sans usage d'autres produits de nettoyage à l'époque, tandis que son fils berger concilie lavage chimique et lavage à l'ortie [entretien du 23 mars 2018]. Médecine humaine et médecine vétérinaire demeurent très proches puisque les orties sont également utilisées dans l'alimentation des bêtes, pour favoriser leur lactation et pour ses propriétés dépuratives ; tandis que la fougère mâle serait un répulsif contre les tiques et installée comme litière pour

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

les chiens [entretien avec G. Chabannier, 23 mars 2012].

Les « cures » de plantes sont généralement administrées chaque année au printemps, mais parfois à l'automne ou aux deux saisons : elles se modèlent sur une alimentation saisonnée - à l'instar des salades printanières - liée à la relation à la santé sous forme « d'aliment-remède », mais ces cures « dépuratives » sont aussi justifiées par le besoin de « purger » ou de « soigner » le corps, d'après les enquêtes réalisées par le naturaliste Jean Soust (enquête « Plantes et médecine / PNPO » en 1999, collectes menées entre 1987-1997). Ces cures peuvent s'appliquer en traitement à la suite d'un « mal » (sont compris les traitements antirhumatismaux, vermifuges, régulateurs de la tension sanguine, etc.), mais également comme des soins davantage liés au caractère saisonnier qu'à des symptômes particuliers. Parmi ceux-ci, Jean Soust distingue, d'une part, les « utilisations de plantes sur une période longue et se situant presque toujours en hiver, absorbées sous forme de tisane, en général le soir » (potentille alchémille, marjolaine, grémil, « crapaudine », tilleul, camomille, etc.) ; et, d'autre part, les « utilisations de plantes sur une ou deux périodes courtes (3 à 10 jours [...]), toujours situées au "printemps" ou "printemps et automne" » (avec notamment la gentiane, la centaurée, la bourdaine, le serpolet ou encore le lierre), qui s'emploient généralement en macération à froid dans de l'eau - ou parfois du vin pour la gentiane - et se boit souvent le matin ou avant le repas [Soust, 1999, p. 7]. D'après lui, l'intérêt de ces cures dépuratives ne réside pas tant dans une médecine de bien-être qu'en tant que méthode prophylactique, en inscrivant cela dans une temporalité particulière ou dans un « calendrier annuel du corps » qui s'établit en fonction « des changements d'activités agricoles et domestiques, des changements de vie et des événements du cycle de la nature », mais aussi dans une temporalité personnelle de récupération et de préparation du corps [*ibid.*, p. 28].

Les guérisseurs

Si l'usage médicinal des plantes est connu dans la prophylaxie domestique, que ce soit sous forme préventive (cures, rites de protection, etc.) que maîtrisent les femmes ou en soins animaliers relevant plutôt des hommes, le « savoir » proprement dit n'est pas partagé mais bien le domaine de personnes reconnues pour cela par la communauté. En Gascogne, le « pousoè » (*posoèr*) représente l'empoisonneur, le sorcier ; le verbe « pousoèra » (*posoerar*) signifie empoisonner, jeter un mauvais sort ou ensorceler dans le Dictionnaire de Simin Palay. Cependant ce dernier relève que le terme de « brouche » (*broisha*) est plus fréquemment employé en Béarn pour qualifier le sorcier ou la sorcière [cf. IV.4. Récits liés à la pratique et à la tradition]. La figure menaçante du *posoèr* s'explique en partie par sa connaissance de la nature, sa maîtrise des vertus thérapeutiques des plantes les plus complexes et leur administration, puisqu'il sait par exemple utiliser des plantes toxiques pour soigner certaines pathologies (la quantité faisant la toxicité du remède).

Toutefois médecine populaire et médecine savante ne s'opposent pas systématiquement mais sont, au contraire, le fruit d'arrangements personnels ou de négociations médicales. L'automédication se pratique selon son degré de maîtrise, même si le schéma binaire de « sachants » et de « non-sachants » recouvre un spectre de pratiques beaucoup plus complexe.

« Ma belle-mère, à la fin de sa vie, elle était diabétique [...]. Donc elle prenait des médicaments tout à fait conformes que lui donnait le docteur ; il lui en donnait beaucoup d'ailleurs. Et après, elle se faisait des tisanes. Elle me disait : « Mais tu lui dis pas, hein, que j'en prends, des tisanes ». Elle faisait confiance, elle prenait ses cachets mais elle se prenait ses tisanes. Donc quand elle est morte, il y avait toute une petite pièce qu'on appelait la « crampòta », c'est-à-dire la petite chambre. Et dans la crampòta, il y avait plein de bouquets avec des trucs à sécher pour faire des tisanes et tout ça. Mais elle, elle était experte en la matière [...] » [entretien avec M. Maylin, 23 mars 2018].

Plantes et peurs conjuratoires

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Dans la religiosité populaire pyrénéenne, les vertus thérapeutiques de ces plantes sont indissociables de leurs fonctions prophylactiques (terme emprunté au grec *prophylaktikos* : *pro*, « en avant, devant », et *phulax*, « veilleur, gardien, protecteur », d'après le CNRTL) ; autrement dit de l'ensemble des moyens médicaux employés pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension des maladies. À travers les plantes, la maisonnée éprouve la maîtrise, à la fois pratique et symbolique, de la nature [Fabre, 1985].

Seuils et fenêtres font ainsi l'objet de rituels prophylactiques pour préserver les habitants de la maisonnée, dont l'un des modes de protection repose sur les éléments végétaux, à l'instar du buis béni placé au-dessus des portes ou du lit. En effet, les plantes étaient utilisées comme procédé pour contrer le (mauvais) sort : les bouquets de fleurs la Saint-Jean étaient placés en forme de croix sur les portes des maisons, afin d'interdire l'entrée aux mauvaises fées appelées *broishas* (sorcières). Les « herbes de la Saint-Jean », plantes dont la période de floraison coïncident avec le mois de juin et cueillies dans la nuit du 23 au 24 juin, étaient également réputées guérir de nombreuses maladies : l'achillée, l'armoise, la rue, la giroflée, la joubarbe, le fenouil, le lierre terrestre, la marguerite, le millepertuis ou encore la sauge sont couramment appelées « herbes de la Saint-Jean ». À titre d'exemple, le Millepertuis commun est considéré comme une plante solaire – puisque la Saint-Jean est rattachée au solstice d'été, même si l'équinoxe est le 21 juin – et une herbe médicinale qui s'utilise, macérée dans l'huile ou dans l'alcool, pour cicatriser une plaie ou une brûlure ; en usage interne, les tisanes de millepertuis apaisent les douleurs rhumatismales, les digestions difficiles et l'anxiété, d'après des entretiens réalisés en vallée d'Aure [Garreta et Morisson, 2007].



III. 1. Apprentissage et confection d'une couronne de la Saint-Jean à Lescar (Pyrénées-Atlantiques).
© Mathilde Lamothe, 20 juin 2017.

Dans la société pyrénéenne qu'Eugène Cordier (1823-1870) observe dans la seconde moitié

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

du XIX^e siècle, une propriété supplémentaire est mise en avant : la fonction apotropaïque (du grec *apotropaios*, qui détourne les maux) de ces plantes lors d'aléas climatiques, ici le feu commandant à la foudre : « *les Bigorrais font bénir alors des bouquets formés de buis et de plantes diverses parmi lesquelles ils ont soin d'insérer la periglade, destinée spécialement à écarter la foudre (perigle). Ils conservent précieusement ces bouquets ainsi que des branches de laurier consacrées le jour des Rameaux : survient-il un orage, ils jettent au feu le laurier sec qui pétille ou la periglade, et le tonnerre épargnera leur demeure, la grêle fuira loin de leurs moissons [...]* » [Cordier, 1867, p. 127].

Norbert Rosapelly confirme ces divers stratagèmes pour détourner un orage menaçant au début du XX^e siècle : dans les Baronnies, un bouquet de fleurs de la Saint-Jean béni était jeté au feu, tandis qu'à Vic-en-Bigorre, le fragment de charbon issu du feu de la Saint-Jean devait garantir la maison de la foudre [*ibid.*, p. 126]. Ces formes de pratiques et croyances perdurent parfois, sous forme plus ou moins consciente dans la mémoire collective : des morceaux de charbons sont toujours récoltés après le feu de la Saint-Jean à Bagnères-de-Bigorre ou à Lès (val d'Aran), tandis que des témoignages contemporains attestent de pratiques de protection à partir d'autres plantes, tels un bouquet de noisetier et de houx placé à l'entrée des maisons souletines ou sur un coin de corniche d'une grange de Camou-Cihigue pour se protéger de la foudre [entretien avec J.-B. Aguer, 8 mars 2019]. La Carline acaule, qui se retrouve dans les Pyrénées comme dans d'autres pâturages montagneux du Jura et des Alpes, conserve aussi cette propriété apotropaïque afin de détourner les maléfices.



III. 2. « *Carduus Carlinoïdes, chardon Fausse Carline, en catalan cardine, trouvée par moi le 29 juillet 1868 sur la montagne du Canigou pyrénées orientales* », sous-titre « *Chardon du Canigou appelé en catalan cardine produisant une fleur jaune pareille au tournesol (soleil) respectée par les bergers attendu qu'elle leur sert de thermomètre ; même cette fleur coupée de sa tige et suspendue à un clou dans un appartement vous avertit de la pluie en se fermant, et s'ouvrant par un temps sec* », par Édouard Grosset, 1874. © Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 65 Fi 5.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La Carline acaule* (*Carlina acaulis*) est une variété de chardon argenté qui se rencontre à ras de terre en montagne, entre 400 et 2 800 mètres. Cette plante, cueillie et installée sur les portes de certaines maisons pyrénéennes, possède une fonction hygrométrique : ce baromètre végétal s'ouvre au soleil, étalant ses feuilles couvertes d'épines en roue au sol ; tandis qu'il se ferme lorsque le soir tombe ou par temps humide, même s'il est coupé de la souche. Cette plante est repérée par de nombreux botanistes qui prospectent sur les pentes des Pyrénées, à l'instar de Ramond de Carbonnières qui la découvrit vers le plateau de Saugué (Hautes-Pyrénées) le 24 septembre 1792. Dans ses *Carnets pyrénéens*, il nota deux variétés de Carline acaule, l'une argentée (Carline baromètre) et « l'autre variété dont je n'hésiterai pas à faire une espèce, est constamment acaule [...]. Sa couronne est jaune d'or en dehors et en dedans et les fleurons du Disque sont parfaitement jaunes. [Les feuilles] qui sont les plus voisines de sa fleur forment autour d'elle une collerette remarquable [...] » : il s'agit de la Carline artichaut également appelée Soleil [Saint-Lèbe et Julien, 2017, p. 72].

Dans les croyances populaires pyrénéennes, notamment en Aragon, la fonction apotropaïque de la carline conjure le mauvais sort puisque les sorcières s'accrocheraient aux poils de cette plante à forme solaire ; d'où son emplacement à l'entrée des maisons, cette limite entre le monde étranger et le monde domestique. La folkloriste anglaise Violet Alford, qui sillonne les Pyrénées dans les années 1920-1930, a également relevé ces chardons au Pays Basque : « [...] on cloue un chardon sur la porte et non seulement il signale le lever du soleil mais il écarte les sorcières car elles sont dans l'incapacité d'affronter le soleil levant, symbolisé par le chardon. On le connaît sous le nom de sorguin belara – l'herbe ou plante des sorcières – et on le voit aussi sur les étables, les bergeries et les maisons » [Alford, 2004, p. 274]. La bergère Madé Maylin explique qu'elle a souvent rencontré la plante en vallée d'Ossau et l'a parfois accrochée sur sa porte de maison : « pourquoi on le fait, on sait pas, mais on le fait » [entretien du 23 mars 2018]. Cependant la nature de cet usage a évolué, passant souvent d'une fonction apotropaïque à une fonction décorative (voire peut-être conciliant les deux de façon plus ou moins consciente), en céramique ou en bois peint. Aujourd'hui la carline séchée ou décorative ne chasse peut-être plus les *broishas* mais demeure un marqueur territorial en identifiant le propriétaire comme étant « du pays » ou, au moins, ayant quelques connaissances sur les rapports homme/nature dans les Pyrénées (même si la carline se retrouve aussi accrochée dans d'autres régions).



III. 3. Carline acaule accrochée au-dessus d'une porte aux couleurs catalanes à Arles-sur-Tech (Pyrénées-

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Orientales). © Mathilde Lamothe, 30 mars 2018.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le français est utilisé majoritairement mais l'occitan (dans sa variante gasconne) ou le catalan se retrouvent dans les appellations vernaculaires ou usuelles des plantes comme dans la façon de nommer le mal ou la maladie. Le latin est utilisé pour la nomenclature botanique en tant que nom scientifique des végétaux.

On pourra ainsi se référer aux dictionnaires des langues régionales :

- LESPY Vastin et RAYMOND Paul, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Pau, Princi Néguer, 1887 [rééd. 1998], 586 p.
- PALAY Simin, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Paris, CNRS, 1980 [3e éd.].

La pratique nécessite l'usage d'un lexique spécialisé :

- Acaule : espèce qui ne possède pas de tige apparente (cyclamen, mandragore, pissenlit, plantain, pâquerette, etc.).
- Antiechymotique : qui prévient ou guérit les ecchymoses.
- Antispasmodique : destiné à empêcher les spasmes, les convulsions.
- Anxyolitique : se dit d'une substance psychotrope agissant essentiellement sur l'anxiété et ses composantes somatiques.
- Aromathérapie : thérapeutique qui utilise les essences des plantes, ou huiles essentielles.
- Cholagogue : substance destinée à provoquer la vidange de la vésicule biliaire dans l'intestin.
- Diurétique : substance qui entraîne une augmentation de la sécrétion urinaire.
- Émétique : se dit d'une substance qui fait vomir.
- Gemmothérapie : fondé sur l'utilisation d'extraits alcooliques et glycerinés de tissus jeunes de végétaux.
- Maturatif : qui hâte la suppuration d'un abcès.
- Mucilage : substance végétale qui gonfle au contact de l'eau en prenant une consistance visqueuse, comparable à la gomme, et dont les propriétés épaississantes la font utiliser en médecine.
- Nitrophile : plante qui se développe préférentiellement sur des sols riches en azote, qui demande beaucoup de nitrates pour son développement.
- Vulnérable : se dit d'un médicament, d'une plante, d'une poudre ou encore d'un remède qui soigne les plaies et les blessures.

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Sans objet

Objets, outils, matériaux supports

Les espèces végétales demeurent les premiers supports liés à ces savoirs naturalistes : ces derniers concernent les plantes sauvages et les plantes horticoles, les plantes potagères comme les plantes ornementales.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

D'après Jorite (2015), les plantes médicinales se trouvent actuellement disponibles sous forme de :

- tisanes : plantes en vrac ou en sachets, plantes sèches, voire aujourd'hui des poudres ou des granulés ;
- gélules ou comprimés secs à avaler (à partir de poudres de plantes ou d'extraits de plantes) ;
- formes liquides : extraits aqueux (infusions, décoctions et macérations), extraits hydro-alcooliques (teintures classiques, teintures-mères utilisées en homéopathie et suspensions intégrales de plantes fraîches), extraits glycerinés (macérats glycerinés utilisés en gemmothérapie et extraits fluides de plantes fraîches standardisées) et extraits huileux (digestés huileux et huiles infusées) ;
- pommades et onguents : d'origine naturelle ou synthétique.

À cette liste s'ajoutent les formes traditionnelles non pharmaceutiques telles les préparations culinaires ou cosmétiques ainsi que les cataplasmes à partir de plantes ou de graines écrasées.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Un apprentissage si informel ?

Le pastoralisme est souvent pensé, à travers le prisme du berger-savant populaire induit depuis le XV^e siècle, comme un métier lié à la nature et par conséquent, à la connaissance et à l'usage des plantes [Fabre, 1993 ; Briffaud, 1994]. Toutefois ce portrait demande à être un peu plus nuancé à l'heure actuelle, comme le démontre Sébastien Lay qui évoque deux visions du berger et de ses connaissances naturalistes : « *celle d'un berger "naturaliste inné", figure du savant mobilisée par les études ethnobotaniques dont celle de Jean Séguy, et celle d'un berger dont l'ignorance et les mauvaises pratiques sont la cause des troubles sur les milieux naturels, figure de l'ignorant employée entre autres par Ramond* », voire aujourd'hui un berger censé être gestionnaire du milieu et des habitats naturels dans les sites naturels classés comme Natura 2000 [Lay dans Albert-Llorca, Garreta et Métailié, 2012]. Certes de nombreux bergers connaissent encore l'usage des plantes dans l'activité pastorale, soit parce que les anciens le faisaient (par apprentissage informel en observant et en reproduisant de façon plus ou moins consciente ces « bonnes pratiques »), soit pour des raisons scientifiques (à visée biologique ou médicale), mais ce savoir connaît souvent des aléas dans sa transmission.

Les modes de transmission

Une bergère souligne la coupure générationnelle dans les savoirs traditionnels qui ne sont pas transmis en raison d'un changement de modèle agricole, les agriculteurs se tournant vers les produits chimiques depuis le milieu du XX^e siècle : « *par ici, ils ne savent pas* ». Elle-même fait l'apprentissage des plantes à travers des ouvrages pour se documenter et tester des traitements en phytothérapie ou en homéopathie, à destination des hommes comme des animaux [entretien avec O. Chabannier, 23 mars 2012].

Dans le monde rural en général, la connaissance des plantes se fait à la fois par empirisme et par transmission (souvent orale, parfois écrite) par des personnes qui détiennent ces savoirs médicaux et naturels. Il arrive que cette science se transmette par enseignement familial, par la lignée maternelle ou paternelle. Quelques personnes ont consigné par écrit leurs connaissances : « *Ils [les sorciers] ont appris leurs recettes, soit par tradition orale, soit par*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

de vieux manuscrits, qu'on se transmet de père en fils. J'ai vu un de ces manuscrits chez un paysan de Géronce » (« Extrait des cahiers de Jean Labarthe sur les médecines d'autrefois », notes d'octobre 1914, collectés par M. et Mme Dachary, Association Mémoire Collective en Béarn, 1987, p. 37-41).

Des associations locales sensibles au champ mémoriel ont mené des travaux de collectage sur divers domaines de la vie rurale dont la relation aux plantes, les soins médicaux, les remèdes et rituels de guérison et la représentation sociale des soigneurs souvent qualifiés de *broishas* (sorcières). À titre d'exemple, les travaux de l'Association Béarn Culture (A.B.C.) ou l'association Mémoire Collective en Béarn ont mené des entretiens auprès de personnes pour collecter des récits de vie, recueillir les thérapies et éditer des livres ou fascicules sur le sujet.

Les formations

Le lycée professionnel agricole (dit de Soeix), à Oloron-Sainte-Marie, transmet également des connaissances liées à l'environnement, à l'organisation sociale et pastorale de la montagne (comme la gestion des estives communales) ou encore l'entretien et la gestion des champs pâturés. Les savoirs naturalistes perdurent pour connaître par exemple le type de terrain à pâturer en fonction des plantes – azotées ou non – présentes pour des soins vétérinaires, la richesse du terrain selon les herbes qui y poussent, etc. Récemment, l'homéopathie et parfois l'ostéopathie se sont également tournées vers les animaux pour les soigner [entretien avec Pierre Gascoat et Marcel Salanave, 21 mars 2012].

Par ailleurs, des producteurs du Syndicat S.I.M.P.L.E.S. (Syndicat Inter-Massifs pour la Production et L'Économie des Simples) organisent régulièrement en France des formations professionnelles sur les plantes aromatiques et médicinales ou sur le métier de paysan-herboriste, ainsi que des stages grand public sur diverses thématiques : la fabrication cosmétique, la cueillette de plantes sauvages, la gestion des sites et des milieux ou encore la maladie de Lyme.

Des CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) comme celui de Pamiers proposent des cursus de formation, dans lesquels interviennent parfois des membres des SIMPLÉS, autour de la production, de la cueillette et de la transformation des « PPAM », autrement dit des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales. Il existe également une liste d'écoles d'herboristerie recensée sur le site internet des SIMPLÉS.

En matière d'apprentissage numérique, des programmes de formation à distance (MOOC) existent pour se former à l'identification et à la reconnaissance de plantes sauvages, messicoles, horticoles, ornementales, comestibles, etc. Par exemple, le réseau Tela Botanica a lancé un MOOC botanique francophone décomposé en six séances d'initiation, d'apprentissage et de connaissances des plantes. D'autres outils sont mis en place par ce réseau de botanistes pour identifier les plantes de montagne ou des champs : une plateforme collaborative qui facilite l'identification à partir d'images de plantes (« Identiplante »), une application de collecte proposant un système d'aide à l'identification automatique de plantes sauvages à partir de photos par comparaison avec les images d'une base de données botaniques (« PlantNet »), ou encore une flore électronique (« eFlore ») [source : <https://www.tela-botanica.org/>].

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

En ce qui concerne les structures socio-culturelles présentes sur le territoire pyrénéen, des institutions scientifiques (tel le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) ou le tissu associatif (comme l'association Pierrine Gaston-Sacaze) œuvrent pour valoriser et diffuser les connaissances liées aux plantes ainsi que leur relation avec leur milieu naturel et culturel. Le lycée professionnel agricole-lycée professionnel des métiers de la montagne d'Oloron-Sainte-Marie s'implique dans l'entretien annuel du *Camín vielh*, sentier botanique à Béost. Les différents centres permanents d'initiative pour

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

l'environnement (CPIE) et les accompagnateurs en montagne proposent régulièrement une approche sur les propriétés et les utilisations des plantes médicinales lors de leurs stages, manifestations ou sorties.

À titre individuel, de nombreuses personnes (herboristes, naturalistes, amateurs) pratiquent la phytothérapie sous forme de tisanes, d'infusions, de cataplasmes, en homéopathie, en soins vétérinaires, etc. ; certaines transmettent leurs remèdes et parfois quelques bribes de leurs connaissances.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

Les plantes utilisées dans les établissements thermaux au XIX^e siècle

Les propriétés thérapeutiques des plantes ont été rapidement associées aux vertus curatives des eaux minérales des stations thermales. Au milieu du XIX^e siècle, Benjamin Vignerte se rend dans les thermes de Bagnères-de-Bigorre, dans lesquels se trouve le vaporarium contenant des bains dits russes (alternant chaud et froid). Il explique notamment le principe d'un « *bain aromatique ou émollient* » : le baigneur, étendu sur un lit de bois dans une cabine de bain, reçoit de la vapeur ; au-dessus de son lit, un récipient percé de trous et contenant un paquet de plantes sèches aromatiques ou émollientes, diffuse la vapeur ainsi que des effluves de sauge, de romarin ou de guimauve. Après une alternance de vapeurs chaudes en cabine de bain suivies de douches froides, ce curiste poursuit les soins par trois « *auxiliaires de l'art balnéatoire* » : le frictionnement (frottement), la fustigation et le massage. D'autres plantes sont alors employées dans cette thérapie, telle une « *brosse de chiendent assez rude, imprégnée d'eau savonneuse et de vapeur brûlante* » servant à frotter et à nettoyer le corps par frictions vigoureuses ; ou bien « *un petit fouet de tiges d'arbuste, tendres et flexibles, avec leurs feuilles* », avec lequel on se frappe des pieds à la tête, lors de la fustigation [Vignerte, 1861, p. 19-22].

La saison thermale, qui se déroule généralement de mai à octobre, amène un afflux considérable de curistes et de touristes dans les villes d'eaux, comme à Barèges où « tout n'est qu'agitation et confusion » selon le voyageur écossais James Erskine Murray, contrastant avec la ville-fantôme qu'il rencontra lors de sa venue pendant l'hiver 1834-1835. En-dehors des établissements thermaux, les habitants de Barèges vendaient un éventail d'objets-souvenirs à destination de cette clientèle, tels des cannes, des béquilles, des souvenirs, des montres, des couteaux, des minéraux, des bouquets de fleurs, des papillons, des fruits ou encore des plantes médicinales [Lasserre-Vergne, 2012] (voir ill. 4).

En sus des bains aromatiques des établissements thermaux, d'autres modes d'administration par voie orale étaient préconisés pour soigner les malades à partir de plantes, principalement sous forme de boissons ou de bouillons d'herbes.



Ill. 4. « Deux jeunes bouquetières », *Costumes pittoresques de la vallée d'Ossau et des Pyrénées*, lithographie d'Eugène Devéria (1805-1865), publié par Auguste Bassy, vers 1844. © Bibliothèque municipale Toulouse.

Les cures de boisson

Les eaux de Barèges, à l'instar de nombreuses autres stations thermales, étaient employées en bains, en douches et en boissons. La « barégine » – une substance mucilagineuse présente naturellement dans les eaux des sources thermales de Barèges – demeure le produit le plus connu pour ses propriétés antibiotiques, anti-inflammatoires et cicatrisantes (et est aujourd'hui une marque déposée). Les cures actuelles proposent des bains généraux ou hydroxéur, des étuves locales, des douches au jet ou de forte pression sous immersion en piscine, des applications locales de boues thermales et de Barégine pour soigner diverses affections thérapeutiques : l'établissement s'est spécialisé aujourd'hui en rhumatologie, traumatologie, fibromyalgie, algodystrophie et voies respiratoires.

Cependant les bains et douches s'accompagnaient autrefois d'autres formes de médication telle la « boisson de l'eau de Barèges », élaborée à partir de racines ou de plantes des Pyrénées par M. Pagès, chimiste et pharmacien de l'hôpital militaire de Barèges [Longchamp, 1830, p. 125-126]. Le Guide aux Pyrénées recommande également la boisson de l'eau de Barèges, médicament qui ne doit pas être confondu avec le sirop antiscorbutique, aux côtés des sources de Barèges utilisées à l'époque dans l'établissement thermal pour le

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

traitement des maladies cutanées ou digestive [Richard, 1834].

Les bouillons d'herbes

Outre les boissons, les plantes médicinales pouvaient également être avalées sous forme de « bouillons d'herbes ». Il ne s'agit pas d'herbes sauvages, poussant sur les pentes des montagnes pyrénéennes comme celles utilisées dans la fabrication des liqueurs, mais de plantes du potager connues pour leur qualités astringentes, antiseptiques ou encore diurétiques ; elles s'appelleraient aujourd'hui des « plantes détox » ou des cures de verdure printanières pour purifier l'organisme : « *ma belle-mère, tous les printemps, elle allait chercher ses quatre herbes [...]. Tous les printemps, elle se faisait sa cure, c'était sa coutume* » [entretien avec M. Maylin, 23 mars 2018].



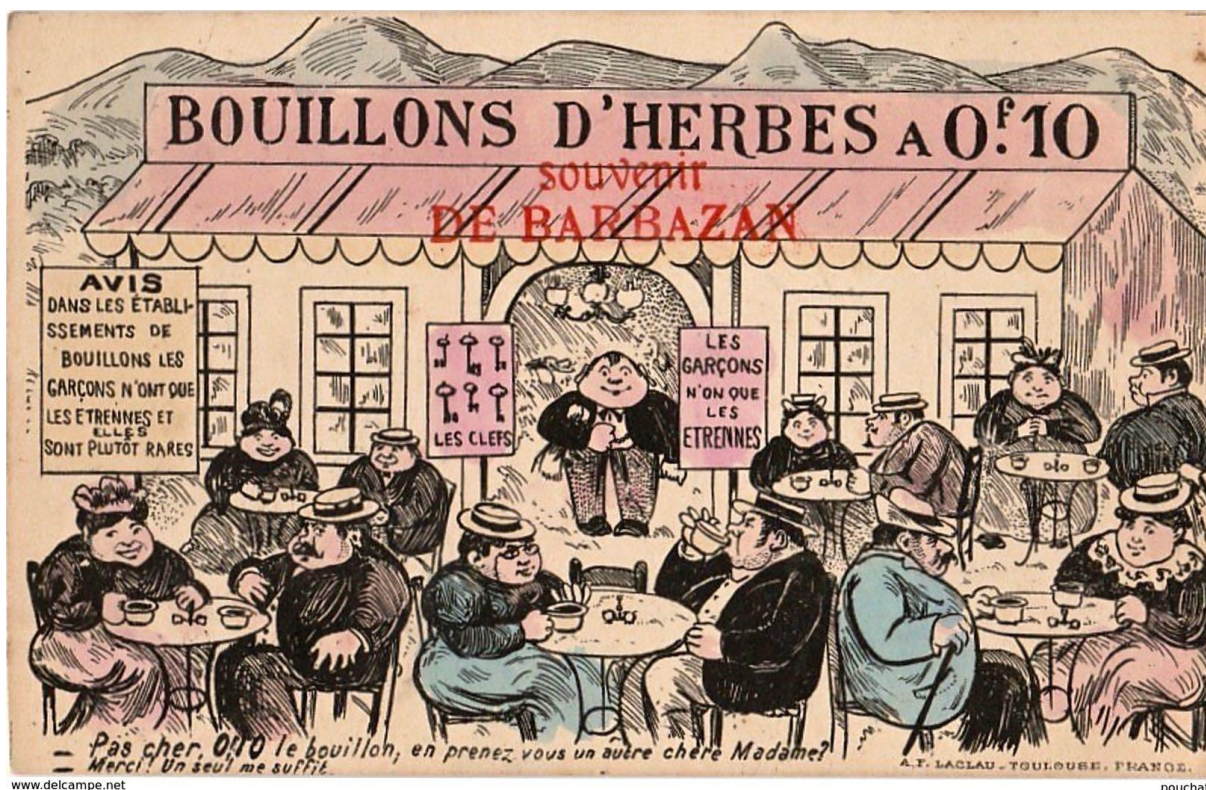
III. 5. « La Haute-Garonne. 262. Encausse-les-Bains : le bouillon d'herbe », phototypie Labouche frères, 1909.
© Arch. dép. Haute-Garonne, fonds Labouche / 26 FI 31 242.

Dans la station thermale de Barbazan (Haute-Garonne), spécialisée dans le traitement des maladies de l'intestin, du foie, de la vésicule biliaire et du rein, le bouillon d'herbes était considéré comme un complément aux cures thermales. Jusqu'en 1939, plusieurs maisons fabriquaient leur bouillon avant que Mlle Mondon n'achète un pavillon, situé en face du casino, où elle proposera des bouillons d'herbes jusqu'en 1972. Les curistes venaient boire le bouillon entre deux verres d'eau, ou bien le midi, voire l'emportaient dans une bouteille pour le boire chez eux. Monestier décrit l'activité quotidienne de cette commerçante : « *Mlle Mondon rentrait à Labroquère vers quatre heures de l'après-midi. Elle ramassait des herbes et les passait à l'eau vinaigrée. Ce bouillon était fait avec des légumes et des herbes : orties, mauves (fleurs et racines), pissenlits, bettes, poireaux, carottes, etc. Elle le faisait cuire pendant trois heures [...]* » [Monestier, 1987, p. 250]. Il n'est pas anodin de retrouver les mauves parmi les ingrédients de ce bouillon puisque, d'après l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi (1966), cette plante est émolliente, calmante, pectorale et laxative. Elle s'emploie ainsi pour apaiser les irritations (comme les toux, bronchites ou trachéites) et combat efficacement les maladies inflammatoires des voies digestives et urinaires (gastrites, diarrhées, dysenterie, etc.), ce qui s'accorde parfaitement avec le traitement des affections digestives que prodigue la station thermale de Barbazan. De plus, la mauve est une plante

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

sauvage qui se plaît sur des terres riches en nitrate, aussi les fermes de Gascogne en avaient en grande quantité en raison de la présence du bétail et de ses déjections.

Toutefois cette activité horticole n'était pas l'apanage de cette commerçante mais, au contraire, semblait constituer une réelle économie locale, comme le démontre l'historien et ethnographe Norbert Rosapelly (1853-1931) dans son étude sur les sobriquets des villes et des villages des Hautes-Pyrénées au début du XX^e siècle. En effet, les habitants du village de Loures-Barousse, dans l'ancien canton de Mauléon-Barousse, seraient qualifiés de « *poutatyès* » (*potatgèrs*), autrement dit ceux qui font des potages : « *Les gens de Loures cultivant avec soin leurs jardins, approvisionnent de légumes la station thermale voisine de Barbazan, le bouillon d'herbes étant le complément de la cure purgative de Barbazan [...]* » [Rosapelly, rééd. 1990, p. 231].



Ill. 6. « Souvenir de Barbazan », carte postale, début du XX^e siècle (1908 ?). © Delcampe.net.

Dans son *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, le poète béarnais Simin Palay (1874-1965) indique que la *cousine* est la mauve sauvage ou *Malva sylvestris* ; aussi le *boulhou* de *cousines* est un bouillon léger pour malade à base de mauve, puisque celle-ci possède effectivement des propriétés anti-inflammatoires. Dans son ouvrage sur *La Cuisine du Pays* publié en 1922, il donne la recette de la *cousinète* (ou *cosinèta* en graphie normalisée) : « *Faite aussi, au printemps, cette très bonne soupe, légère à l'estomac, est un potage composé de feuilles de petite mauve des jardins (cousine), de feuilles de blette, d'oseille (passée préalablement dans l'eau bouillante), d'épinards, de laitues, de chicorée sauvage, de céleri, le tout haché menu, le "bouillon d'herbes" des franchimans (ne parlant que français) [...]. Quand ce bouillon est destiné à un malade ou à un convalescent, passez-le ou bien ne hachez pas les herbes et ôtez-les avant de servir [...]* » [Palay, 1922 (rééd. 2017), p. 43].

L'ensemble de ces plantes sont réputées pour leurs effets diurétiques*, cholagogues* ou calmantes. Toutefois, le terme de *cousine* ou *cosina*, que S. Palay rattache à la mauve, ne doit pas être confondu avec la *cosina*, autrement dit la cuisine ou l'action de faire la cuisine. En effet, la « *cosina* » est l'appellation vernaculaire de la mauve sauvage et il est possible que le suffixe -ète distingue la petite mauve, par opposition à la grande mauve. Cette plante se

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

caractérise par son importante quantité de mucilage*, ce qui explique son emploi en médecine comme en cuisine pour épaissir les soupes et les sauces [corresp. avec Marie Baudoin, 18 juin 2020]. Par ailleurs, le *Dictionnaire béarnais* de Vastin Lespy définit également cette soupe aux herbes comme un « *potage que l'on fait avec des blettes, du cerfeuil, des mauves, de l'oseille et des épinards hachés ; on l'appelle aussi soupe de cousinete* » [Lespy, p. 143]. Ce remède est utilisé par les *franchimands* : ce terme moqueur s'applique, selon le *Dictionnaire* de Simin Palay, à « *celui qui affecte de ne savoir parler que français et qui le parle mal* ».

Cette soupe d'herbes, qui s'adresse autant à la cuisine domestique quotidienne qu'à la diète médicale, est donc nommée de deux façons : soit par l'appellation vernaculaire de « *cousinète* », soit par l'expression de « *bouillon d'herbes* » adoptée par les curistes – provenant souvent de classes aisées venues en villégiature dans les stations thermales – et les gascons qui aspirent à une ascension sociale et imitent cette classe sociale mondaine à l'aide de « *franchimandises* » ou « *phrases de mauvais français ou de gascon francisé* ».

Les liqueurs à base de plantes

Moins connue que la Bénédictine, qui est la liqueur de l'abbaye de Fécamps (Seine-Maritime), la liqueur des Pères de Garaison ou « la Garaisonienne » était fabriquée à l'abbaye de Garaison à Monléon-Magnoac (Hautes-Pyrénées). Une réclame vante cette liqueur qui serait fabriquée par les frères Fisse, à partir de « *riches plantes provenant du Pic du Midi* » [Le Gaulois, 6 janvier 1879]. Cependant cette publicité commet une double erreur : les frères Fisse demeurent simplement des concessionnaires de Lannemezan, comme l'atteste une publicité datant probablement des années 1870-1880 conservées dans les archives privées de Notre-Dame de Garaison (cf. illustration 8) ; de plus, les plantes ne proviennent pas du Pic du Midi de Bigorre, nom certainement plus évocateur pour les lecteurs de ce journal parisien, mais sur les pentes du vallon de Héas dans les Hautes-Pyrénées, puisque la chapelle Notre-Dame de Héas était desservie, comme l'ensemble des sanctuaires mariaux, par la congrégation des Missionnaires de l'Immaculée Conception (dite des Pères de Garaison).



III. 7. La Garaisonienne, archives de Notre-Dame de Garaison. © Guy Dussaussois.

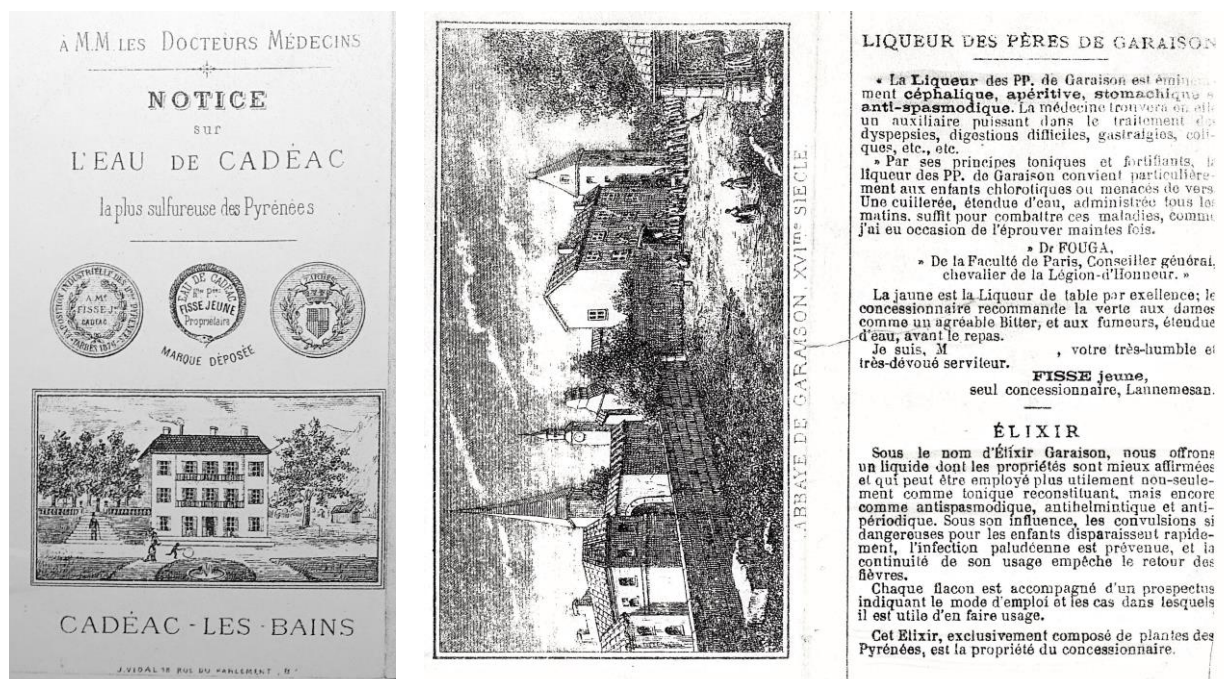
D'après les travaux menés par le botaniste Guy Dussaussois [2019], les réels liquoristes des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Garaisonniennes sont le Père Dominique Miégevill (1814-1901) – et non pas Joseph Miégevill (1819-1901), comme il apparaît parfois dans des ouvrages – qui met au point la formule de fabrication de cette chartreuse, et le Frère Paul Prous (1826-1879) qui le distille [d'après le Bulletin des anciens professeurs et élèves de Garaison, archives de Notre-Dame de Garaison]. Si la date de création demeure imprécise, elle devrait cependant se comprendre entre 1848, date où Dominique Miégevill devint prêtre missionnaire à Notre-Dame de Garaison, et 1868, puisqu'un dépôt « de l'excellente liqueur la Garaisonienne » est mentionné dans le *Journal de Lourdes (Le Lavedan)* du 29 février 1868.

Préparées à partir du suc des plantes, cette chartreuse polyflorale se décline en plusieurs recettes : la Garaisonienne verte se compose de six plantes (racines d'angélique, graines d'angélique, thym, serpolet, myrrhe, genévrier) ; la Garaisonienne jaune se compose de onze ingrédients (Thym commun, Hysope officinale, Arnica des montagnes, Genévrier rampant, Sarriette des montagnes, Myrte commun, gingembre, angélique, Cannelle de Ceylan, poivre long, clou de girofle) ; et la Garaisonienne blanche se compose de six plantes (Thym-serpolet, Doronic à feuilles cordées, Origan commun, Genévrier rampant, Cerfeuil musqué). Guy Dussaussois a recueilli ces recettes auprès du Frère Dulon, qui fut le dernier archiviste de Garaison, avant que ce fonds de la congrégation ne rejoigne les archives diocésaines de Tarbes-Lourdes à son décès en 2014. Les archives manuscrites laissées par le Père Miégevill indique les quantités de sucre, de sirop, d'alcool pur ou parfumé nécessaires à chaque recette.

Les arguments publicitaires demeurent similaires à ceux employés pour les propriétés curatives des eaux thermales, en empruntant son discours au vocabulaire médical : « *La liqueur des PP. de Garaison est éminemment céphalique, apéritive, stomachique et antispasmodique. La médecine trouvera en elle un auxiliaire puissant dans le traitement des dyspepsies, digestions difficiles, gastralgies, coliques, etc. [...]* » (voir ill. 8). L'élixir de Garaison était vendu par le concessionnaire Fisse, qui tenait par ailleurs la maison de bain de Cadéac, ce qui explique le double intérêt pour attirer la clientèle à travers les eaux thermales comme les eaux-de-vie.



Ill. 8a-b. Publicité pour la maison des bains de Cadéac de la famille Fisse et la liqueur des Pères de Garaison qu'ils commercialisent, archives de Notre-Dame de Garaison. © Fonds documentaire Guy Dussaussois.

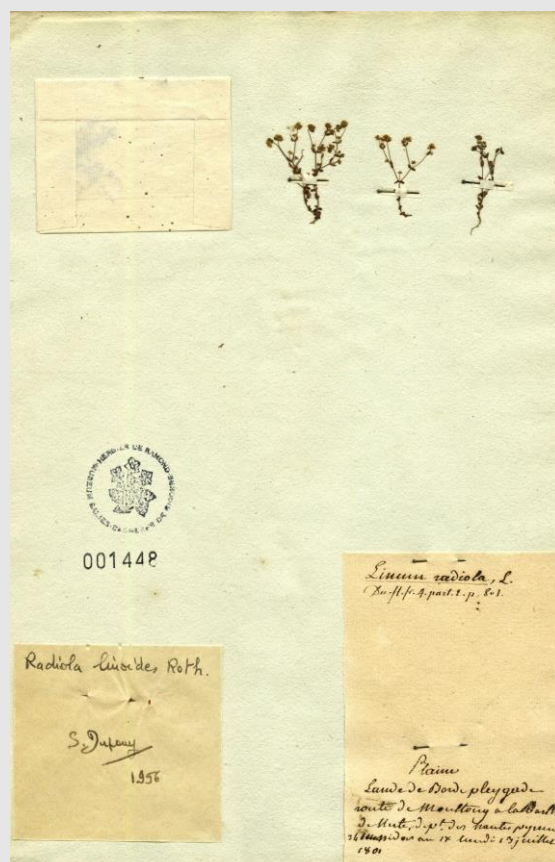
La production des liqueurs de Garaison, qualifiée d'« entreprise éphémère » dans la notice nécrologique du frère Paul Prous, semble s'arrêter à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, puisque des publicités apparaissent encore en 1879. La raison s'explique-t-elle par

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

le décès de l'un des deux liquoristes (le Père Prous distillateur en 1879 et le Père Miégevillle botaniste en 1901) ? Ou bien est-ce en raison du contexte anticléric, en lien avec les mesures prises pour expulser les congrégations religieuses de France entre 1902 et 1903 (à la suite de la loi du 1^{er} juillet 1901 mise en place par Waldeck-Rousseau), ou bien la loi du 9 décembre 1905 séparant les Églises et l'État ? Garaison a-t-elle pu suivre la même voie que la congrégation des Cisterciens, qui demeure autorisée par le gouvernement mais obligée d'abandonner leur entreprise industrielle de fabrication de liqueur de Lérins [*Journal des débats politiques et littéraires*, 30 novembre 1902] ?

Herboriser

La confection d'herbiers est une activité qui se développe depuis le XVIII^e siècle, dans un contexte de (re)découverte et d'exploration de la faune, de la flore et des minéraux des Pyrénées et, plus généralement, de l'émergence des sciences naturelles : botanique, entomologie, géodésie, minéralogie, géologie, etc. À la suite des travaux des grands naturalistes tels Buffon (1707-1788) et Linné (1707-1778), ou des botanistes comme Jussieu (1699-1777), les ouvrages botaniques sur les plantes des Pyrénées se multiplient aux XVIII^e et XIX^e siècles : parmi les plus notables figurent ceux de Philippe-Isidore Picot de Lapeyrouse (notamment *Figures de la flore des Pyrénées*, 1795 ; *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées et itinéraires des botanistes dans ces montagnes*, 1813), de Louis Ramond de Carbonnières (*Mémoire sur l'état de la végétation au sommet du Pic du Midi*, 1825), de l'anglais Georges Bentham (*Catalogue des plantes indigènes des Pyrénées et du Bas Languedoc*, 1826) ou encore du suédois Johan Wilhelm Zetterstedt (*Plantes vasculaires des Pyrénées principales*, 1857).



III. 9. *Radiola linoides* Roth (1788), herbarium de Louis Ramond de Carbonnières. © CBNPMP/ Herbarium BBF.

Cet état d'esprit encyclopédique est à mettre en corrélation avec la perception des plantes entretenue par ces naturalistes qui concevaient cet objet d'étude sous forme de tableaux, de

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

méthodes de classification (par exemple le système de Linné établi sur la structure des espèces, auquel s'oppose le classement de Buffon portant sur leur fonction), de controverses scientifiques sur l'appartenance ou non à une espèce, ou encore de collections botaniques ou d'herbiers personnels. La plante est analysée selon sa classification (classes, ordres, familles, genres, espèces), selon ses composantes (parties souterraines, tige, feuilles, fleurs, fruits) ou encore selon la nature du terrain et l'altitude, mais la dimension thérapeutique demeure absente.

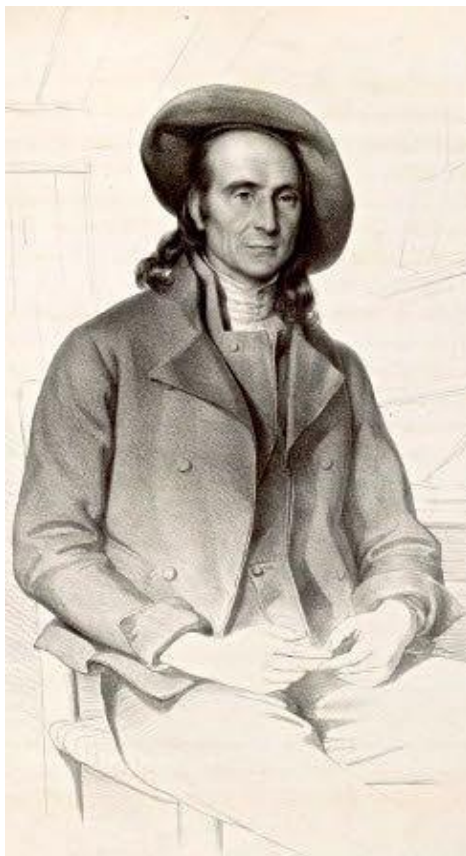
Ainsi en 1867, l'abbé Joseph Dulac, qui appartient à la Société botanique de France et devient chanoine titulaire de Tarbes, publie une *Flore du département des Hautes-Pyrénées*. Cet ouvrage se veut être une « *énumération systématique et méthodique des végétaux spontanés* », selon la méthode dichotomique ou analytique de Lamarck, qui classe les noms des plantes comme les lieux de collecte [Dulac, 1867]. De même, l'abbé Dominique Miégevillle, cité précédemment comme liquoriste de la Garaisonienne, est également membre de la Société botanique de France et de Belgique et l'auteur d'une *Étude comparative de quelques saxifrages* (1865). Il participe à des expéditions botaniques sur les pentes du Piméné et du Mont-Perdu à partir de la chapelle Notre-Dame de Héas où la communauté des Pères de Garaison assure une présence estivale pour les pèlerins et voyageurs [Comettant, 1868, p. 17]. Le Père Miégevillle avait composé un riche herbier personnel à partir des plantes récoltées autour de Monléon-Magnoac et d'Héas. Pour éviter d'être confisqué par l'État, dans le contexte anticléricale du début du XX^e siècle, l'herbier de Miégevillle fut envoyé en Argentine où les Pères de Garaison (appelés localement « les Pères Lourdistes ») dirigeaient le *Colegio del Sagrado Corazon* de Tucuman ; cependant les professeurs actuels en auraient perdu la trace [archives de Notre-Dame de Garaison].

L'abbé Joseph Dulac, l'abbé Charles Lafitte et le Père Dominique Miégevillle sont en relation avec d'autres botanistes hauts-pyrénéens comme Victor Henri Bordère (1825-1889) : fils de paysans illettrés, il mène une double vie d'instituteur et de botaniste, membre de plusieurs sociétés savantes dont la Société botanique de France, la Société Ramond ou encore la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse. Domicilié à Gèdre, sur la route de Gavarnie, il explore les montagnes alentours et réalise de nombreux herbiers qu'il publie entre 1860 et 1889 et vend aux touristes sous le titre de « Souvenirs des Pyrénées » : dans ceux-ci figurent la plante légendée avec son nom latin, le lieu et la date de la collecte, sur une étiquette imprimée ou sous forme manuscrite. En 1865, Henri Bordère découvre notamment un silène (qu'Alexis Jordan décrit sous le nom de *Silene borderei* Jordan) et une Dioscorée des Pyrénées (*Dioscorea pyrenaica* Bubani & Bordère ex Gren., 1866 ; Miégevillle la nomme *Borderea pyrenaica* Miégevillle). Il envoie un exemplaire de cette dernière au botaniste Charles Grenier, qui venait de savoir que le botaniste italien Pietro Bubani en avait également trouvé dans les Pyrénées. La famille des Dioscorées étant alors inconnue dans cette chaîne de montagne, Charles Grenier décida de la baptiser sous le nom des deux inventeurs « *Dioscorea pyrenaica* Bubani et Bordère » dans le Bulletin de la Société botanique de France [Grenier, 1866, p. 380-383]. Les travaux d'Henri Bordère se sont répartis entre diverses institutions : il fit don d'un herbier au Musée Massey (aujourd'hui conservé par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées) et, après son décès, son neveu Henri Bordère-Subervielle envoya le reliquat de ses herbiers au Museum National d'Histoire Naturelle à Paris, tandis que la Société Botanique de France hérita de son herbier personnel [Dussaussois, 2011]. Aujourd'hui, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées conserve – outre les deux boîtes appartenant au musée Massey – une partie importante de son herbier personnel ainsi que quelques herbiers-souvenirs des Pyrénées [Largier, Corriol et Legay, 2009].

Parmi le réseau de botanistes pyrénéens, Charles Grenier rend également visite et entretient une correspondance avec Pierrine Gaston-Sacaze (1797-1893), le fameux « père-botaniste autodidacte » originaire de Bagès (aujourd'hui un hameau du village de Béost) en vallée d'Ossau. Ce dernier sert notamment de guide aux botanistes qui recherchent des plantes à herboriser et, à l'instar d'Henri Bordère, confectionne des herbiers à la demande des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

pharmacies des Eaux-Bonnes et de Laruns. Ces petits herbiers sont destinés aux curistes amateurs de flore comme aux voyageurs souhaitant emporter un souvenir, comme le relate son biographe Antonin Nicol [Nicol, 1989 ; Albert-Llorca et Garreta, 2013].



III. 10. Pierrine Gaston-Sacaze par Eugène Devéria, dans l'ouvrage d'Houbigant (1842).
© Bibliothèque patrimoniale Pau.

Son herbier personnel, établi selon les règles de la classification linnéenne, aurait été réalisé entre 1825 et 1864, d'après les étiquettes des plantes qu'il avait cueillies dans la vallée. D'autres étiquettes plus anciennes, dont la graphie diffère de celle de Pierrine Gaston-Sacaze, démontrent les échanges épistolaires et les rencontres qu'il entretient avec les savants de l'époque : l'herbier contient ainsi des plantes datées de 1800 à 1808, provenant de Bordeaux, et d'autres de 1803 à 1805, provenant de Montpellier [note d'Henri Meunier, archives du CBNPMP]. Grâce à sa proximité avec les stations thermales des Eaux-Chaudes et des Eaux-Bonnes, des savants naturalistes ou des curistes amateurs de flore viennent le consulter comme son ami le comte Roger de Bouillé (alias le « Guide Jam », membre de la Société botanique de France), le bourgeois Armand Gustave Houbigant ou encore le botaniste anglais Georges Bentham. Les plantes découvertes par Pierrine Gaston-Sacaze et ses lieux de collecte sont mentionnés à maintes reprises dans le Guide Jam, qui invite même à rencontrer à son domicile ce « *savant et hospitalier pasteur botaniste de la vallée d'Ossau [qui] habite au bout du village, en face du lavoir, au fond d'une ruelle* » et dont il fait l'éloge de l'étendue de son savoir concernant les sciences, les langues, la musique et le dessin [Guide Jam, 1873, p. 15-16]. De fait ce berger-savant, spécialiste de la flore pyrénéenne, s'intéressait également à la médecine, l'astronomie, la conchyliologie, la météorologie, la minéralogie, l'entomologie ou encore la géologie, tout en étant poète et chansonnier. Sa connaissance des plantes lui donnait une position ambivalente dans la société, une figure à la fois crainte et respectée (proche du « *broish* », le sorcier), notamment lors d'une épizootie : « *avec une des plantes, il réussit à soigner son troupeau. Donc à partir de là, il a réussi à sauver d'autres troupeaux de la vallée* » [entretien avec Lydie Baylocq et Alice Autechaud, 16 juillet 2020]. En 1874, Pierrine Gaston-Sacaze vend son herbier à la commune des Eaux-Bonnes, qui l'expose

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

jusqu'en 1914 dans un musée éponyme. Les feuillets sont ensuite oubliés dans les caves du musée, jusqu'à ce que le docteur Henri Meunier restaure et reclasse l'herbier par familles et par genres en 1936 ; ce dernier est mis en dépôt au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées en 2000.

La figure duelle du berger, entre populaire et savant, puise ses racines dans le mythe d'une société pastorale originelle et, à travers elle, la représentation du pâtre qui serait supposé fin connaisseur des signes du ciel et de la terre, des savoirs naturalistes populaires, grâce à son activité pastorale [Fabre, 1993 ; Briffaud, 1994]. Aussi, à la Belle Époque, c'est au berger que les botanistes s'adressent pour leur servir de guide lors de leurs explorations, voire d'aller cueillir les plantes pour eux : « *Nous devons aller ce matin avec Laurenz, guide de Ramond, faire l'herborisation de l'Estive de Luz qu'il est nécessaire de faire avant le 4 Août [1807] parce qu'alors on y met les troupeaux ; cependant le temps était si menaçant que nous n'osâmes pas nous exposer encore à une journée de pluie. Nos guides, qui y allaient pour eux de nécessité, et Berger y allèrent et nous rapportèrent les plantes qu'ils y ont trouvées : savoir un Aconit qui est voisin du Napel [...]* » [De Candolle, 1999, p. 217].

Lors de son *Voyage dans les Pyrénées* durant l'été 1807, dans le cadre d'une mission botanique pour le Gouvernement de la France, le savant suisse Augustin Pyramus de Candolle (1778-1841) consigne de nombreuses notations botaniques et – fait assez rare pour être souligné – les accompagne parfois de commentaires ethnographiques sur les façons de consommer ces plantes. Le 5 août 1807, il se trouve dans le massif du Néouvielle dans les Hautes-Pyrénées : « *[...] Cette route n'a pas été plus fructueuse que l'autre et la seule chose intéressante que nous y ayons trouvée a été de voir le Cochlearia officinalis [Cranson officinal] sauvage dans le gave au fond de la vallée ; il y est assez abondant pour que les apothicaires de Barèges l'y envoient prendre pour faire des bouillons* » [ibid., p. 220]. Il est probable que le *Cochlearia officinalis* mentionné dans ce témoignage (plante qui se trouve en réalité sur les littoraux atlantiques) soit le *Cochlearia pyrenaica* décrit par De Candolle en 1821 et poussant dans les Pyrénées. Ces deux plantes possèdent les mêmes propriétés dépuratives et laxatives ; en phytothérapie, elles sont utilisées pour faciliter l'évacuation des sécrétions bronchiques. Le 24 juillet 1807, De Candolle se trouve dans le Val d'Esquierry (Haute-Garonne) : « *On recueille ici le Rhodiola pour la pharmacie. On se sert des bulbes du Scilla lilio hyacinthus comme purgatif et par malice on en frotte les assiettes ou le pain* » [ibid., p. 200].



III. 11 (à gauche). *Rhodiola rosea*. © Guy Dussaussois.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Ill. 12 (à droite). *Scilla lilio-hyacinthus*, à Germs-sur-l'Oussouet. © Guy Dussaussois.

La rhodiola est effectivement une plante utilisée pour soigner les problèmes liés aux troubles nerveux, notamment pour sa puissante action sur la dépression. Quant au *Scilla lilio hyacinthus*, également appelé « Jacinthe des Pyrénées » ou « lis jacinthe », sa propriété émétique* est connue parmi les plantes dépuratives ; aussi elle est considérée comme toxique (la dose faisant la toxicité) [corresp. avec Marie Baudoin, 15 juillet 2020].

De Candolle s'intéresse aux rapports qu'entretiennent les sociétés locales et les milieux naturels en prêtant également attention aux appellations vernaculaires des plantes qu'il relève, sans classifier uniquement selon l'étymologie latine comme le font la plupart de ses confrères :

« [...] *Teucrium chamædrys* : Herbe de St Dominique

Cucubalus behen : Colibelles, on le mange en salade.

Daphne laureola : Herbe de St Martin, est employé à purger

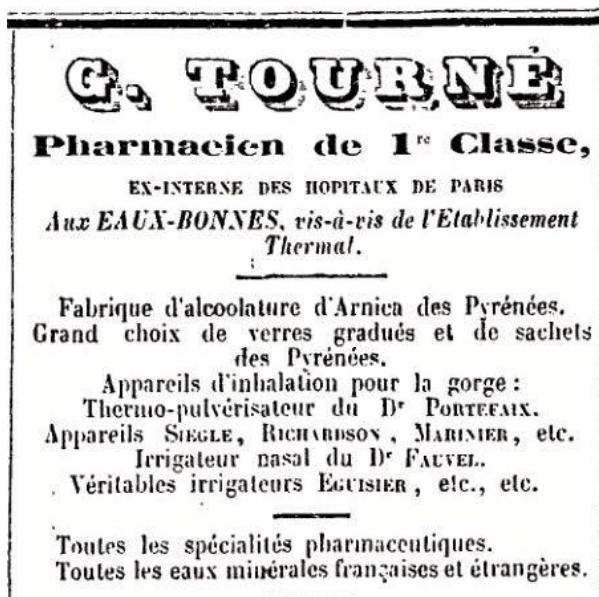
Parietaria officinalis : Herbe de Notre Dame

Hepatica triloba : Herbe du foye

Holcus lanatus : Herbe mouilla, on en fait à Prades des prairies et on mesure la bonté des prés d'après la quantité qui s'en trouve [...] » [ibid., p. 174].

La pharmacopée de l'apothicaire

Dans les guides de voyage ou dans les journaux publiés par les stations thermales, les plantes font partie de la trousse de secours pour soigner les plaies des savants et pyrénéistes qui découvrent le massif montagneux. L'Arnica des montagnes ou *Arnica montana*, classée parmi les Composées, y tient une place importante, dont on vante les vertus thérapeutiques dès le XIX^e siècle.



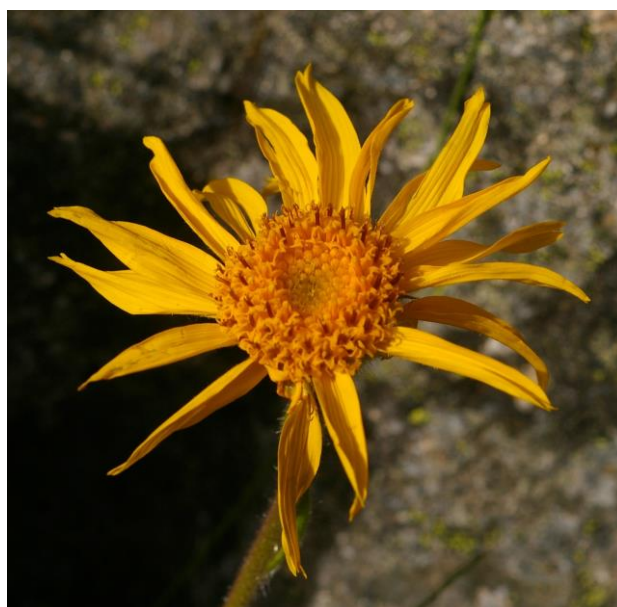
Ill. 13. Publicité pour la pharmacie Tourné (Eaux-Bonnes) et sa fabrique d'alcoolature d'Arnica des Pyrénées (Courrier d'Eaux-Bonnes, 23 août 1877). © Bibliothèque patrimoniale Pau.

Ainsi, pour mener une ascension, le Guide Jam recommande de se munir notamment d'une boîte à herboriser (contenant trois compartiments : un grand au milieu pour les plantes et deux latéraux pour les papillons et les insectes), d'un bâton de montagne, de l'arnica pour les chutes et de la mélisse pour les « coups de sang » [Courrier d'Eaux-Bonnes, 24 juillet 1884] ; en effet, cette dernière est connue comme anxiolytique* et antispasmodique* en calmant les troubles nerveux légers (migraines, palpitations, vertiges, etc.). Lors d'une expédition pour porter secours à un baigneur et son neveu perdus en montagne, les guides rassemblent des crampons, des cordages, des lanternes et fusées et plusieurs flacons d'alcoolature d'arnica du

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

pharmacien Broca à Cauterets car, d'après le voyageur Oscar Comettant, ce médicament est « *extrait de la plante fraîche qui croît naturellement sur les montagnes de Cauterets [...]; son efficacité est souveraine et immédiate dans le traitement des contusions, chutes, coupures, évanouissements, etc.* » [Comettant, 1868, p. 77]. Une publicité d'une pharmacie des Eaux-Bonnes propose également de l'Arnica des Pyrénées préparée à partir de la plante fraîche, qui serait une « *préparation renommée contre les contusions, coupures, brûlures, plaies, etc.* », mais aussi d'autres plantes comme du thé des Pyrénées qui est qualifié d'excellent purgatif et laxatif [*Mémorial des Pyrénées*, 1^{er} juillet 1885].

Le *Guide des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes* ou « Guide Jam » (1873), rédigé par le comte Roger de Bouillé (1819-1906), donne les indications de la préparation de l'*Arnica Montana*, réputée antieczymotique* et maturatif* : « Prenez les pétales et les étamines ; introduisez-les dans une bouteille jusqu'à ce qu'elle soit pleine sans être tassée. Versez-y de l'alcool à 80 degrés ; quinze jours après, vous aurez d'excellente alcoolature. Si vous ne voulez pas vous embarrasser de bouteilles à transporter ; faites sécher les fleurs, et vous obtiendrez chez vous de la Teinture, en mettant 100 grammes de fleurs dans 500 grammes d'alcool à 56 degrés ; faites macérer huit jours, exprimez et filtrez ».



Ill. 14 (à gauche). *Arnica montana*, herbarium de Louis Ramond de Carbonnières. © CBNPMP.

Ill. 15 (à droite). *Arnica montana*, au Cap de long. © Guy Dussaussois.

Il indique que le commerce de plantes n'est pas facile puisque la plupart des pharmacies feraient venir leurs plantes de Paris, exceptée l'Arnica qui s'exporte même en dehors du département des Pyrénées-Atlantiques (alors Basse-Pyrénées). Toutefois, à cette exception s'ajoutent d'autres dérogations végétales qui tempèrent son commentaire sur la faible économie locale des plantes et les pharmacies des stations thermales qui s'approvisionnent « sur les lieux » : sont alors collectées des plantes fraîches telles la *Cochlearia*, l'*Aconit napel*, l'*Arnica*, la *Belladone*, la *Gentiane*, la *Jusquiame*, la *Digitale pourpre* et d'autres espèces, avec lesquelles sont produites des alcoolatures d'*Aconitum napellus*, d'*Arnica montana*, d'*Atrope belladonna*, d'*Hyoscyamus niger*, ou encore de *Digitalis purpurea* [Guide Jam,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

1873, p. 19]. Ces noms sont encore familiers à la pharmacopée actuelle puisque des médicaments homéopathiques sont préparés à partir de la teinture-mère de ces plantes. Toutefois l'Aconit et la Digitale sont aujourd'hui considérées comme toxiques (même si elles sont encore cueillies ou cultivées pour leurs propriétés médicinales, puisque la digitaline est employée dans le traitement de l'insuffisance cardiaque), tandis que la Belladone et la Jusquiame contiennent des alcaloïdes qui demandent des précautions d'utilisation.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

La quête de reconnaissance légale et sociale de l'herboriste

Le premier diplôme d'herboriste, autrement dit de vendeur de plantes médicinales fraîches et sèches, est créé en 1778 : la profession d'herboriste est reconnue comme un corps de métier sous la tutelle de la Faculté de Médecine au XVIII^e siècle et des Écoles de Pharmacies au XIX^e siècle. Les herboristes se distinguent des sorciers ou des rebouteux par leur posture scientifique et par leur diplôme délivré par l'Etat français les autorisant à vendre des plantes, des parties de plantes pour usage médicinal (sauf celles figurant au Codex) ainsi que les produits naturels découlant des plantes telle la résine. Les multiples mesures judiciaires prises à l'encontre de la vente non réglementaire de plantes médicinales, c'est-à-dire en dehors des circuits officiels que sont les herboristeries et les pharmacies, laissent supposer que la pratique devait être courante : une circulaire du ministère de l'Intérieur du 14 septembre 1862 interdit « de colporter et de vendre, sans autorisation, des plantes médicinales » (*Le Lavedan* n°7-8 du 19 février 1863), tandis qu'un homme reçoit une condamnation d'emprisonnement pour avoir « distribué et vendu, sur une des places publiques de la ville, des drogues, préparations médicamenteuses et plantes médicinales » (*Journal de Lourdes* n°26 du 29 juin 1872).

Codifié à plusieurs reprises au cours du XIX^e et au début du XX^e siècle, le diplôme est supprimé par la loi du 11 septembre 1941 promulguée par le régime de Vichy. Plusieurs propositions de loi comme celles de 1978, 1993 ou la mission sénatoriale sur « le développement de l'herboristerie et des plantes médicinales, des filières et des métiers d'avenir » en 2018 ne réussissent pas à faire reconnaître la profession d'herboriste. Toutefois, suite au décret de 1979, une liste composée de 34 plantes est autorisée à la vente en dehors des officines de pharmacie (la liste est portée à 148 par un décret publié au Journal officiel du 26 août 2008), sur les 546 plantes inscrites à la Pharmacopée française. Mais les producteurs et les distributeurs de ces plantes ne peuvent théoriquement donner aucune indication à visée thérapeutique, faute d'un diplôme officiel. À ce constat s'ajoute la disparition de la profession d'herboriste au sens légal puisque la dernière herboriste, Marie Roubieu, est décédée en 2018 à 97 ans.

Néanmoins si les herboristes s'éteignent, l'herboristerie revit sous une forme d'apprentissage plus personnelle grâce à des écoles de plantes (comme l'École lyonnaise de plantes médicinales et des savoirs naturels, l'École des plantes de Paris ou encore l'École Bretonne d'Herboristerie à Plounéour-Ménez), des associations, des groupes d'amateurs et des ethnobotanistes tel Pierre Lieuthagi qui œuvrent à transmettre ces savoirs culturels et naturels à une société de « phytophiles », entendus comme « ceux ayant un contact privilégié avec la plante médicinale » (parfois chargé d'attention ou d'affection) et articulant bien-être corporel et bien-être spirituel [Garreta, 2007]. L'engouement actuel pour la connaissance botanique, notamment pour les plantes médicinales, s'observe de façon protéiforme dans la société : gélules de simples, sachets de plantes ou baumes aux plantes en pharmacie ou en parapharmacie, couvertures de magazines féminins pour soigner les maux à l'approche de l'hiver, ou encore stages de découverte de la flore bordant les chemins ou de la flore montagnarde démontrent des formes de renouveau et de revitalisation de la pratique. L'une de ces formes se lit également dans l'intérêt récent porté aux médecines alternatives, appelées aussi « parallèles » ou « douces » telles l'acupuncture, l'ostéopathie ou - en ce qui

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

concerne les plantes - la phytothérapie.

Le développement de la phytothérapie

L'étymologie du terme « phytothérapie » renvoie à l'utilisation des plantes par l'usage thérapeutique (du grec « *phyton* », plante, et « *therapein* », thérapie) : cette médecine se base sur l'utilisation des propriétés pharmacologiques naturelles des molécules contenues dans les plantes. L'industrialisation pharmaceutique – développant des produits industriels synthétisés ou standardisés au détriment des plantes médicinales – et la disparition des herboristes engendrent un recul de l'utilisation des simples au XX^e siècle. Parallèlement, avec le développement scientifique et industriel, cette science évolue considérablement et dépasse la seule connaissance empirique des plantes thérapeutiques. Elle connaît un regain depuis les années 1960 et, en France, la phytothérapie est officiellement reconnue en 1986 par le Ministère de la santé comme médecine à part entière et est incluse dans l'allopathie (thérapeutique conventionnelle). Elle se décline actuellement en plusieurs spécialités qui utilisent les plantes à des fins médicales dont, entre autres, l'aromathérapie*, la gemmothérapie* et l'homéopathie qui utilise les plantes fraîches en macération alcoolique.

Aujourd'hui, l'acte de dispensation ou la vente de produits de phytothérapie sont encadrés par une législation complexe (régie par la Pharmacopée européenne, la Pharmacopée française et le Code de la Santé Publique) qui distingue les plantes dites médicinales, les médicaments à base de plantes et les compléments alimentaires à base de plantes. La prise en charge thérapeutique d'un patient relève des professionnels de la santé (médecins et pharmacies d'officine) ; cependant, face au développement du commerce de plantes sur internet ou dans les grandes surfaces, plusieurs associations et politiciens tentent de rétablir le diplôme d'herboristerie pour éviter le mésusage et développer une pratique institutionnalisée de la phytothérapie [Jorite, 2015].

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Menaces et risques sur la viabilité

Des plantes menacées

Certaines plantes citées précédemment ne semblent pas particulièrement menacées si l'on observe leur classification : ainsi la Carline acaule ou le houx sont listés « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge européenne des espèces menacées, c'est-à-dire qu'ils ont un faible risque de disparition sur le territoire français. En revanche, la récolte de la Gentiane jaune, qui est présente dans le Massif central, les Alpes et les Pyrénées, fait l'objet d'une réglementation stricte. En effet, la cueillette se déroule sur une période de six mois (de mai à octobre) à l'aide de pioches ou d'outils spécifiques, voire certains chantiers utilisent des mini-pelles mécaniques équipées de fourche : les rendements peuvent aller de 200 à 300 kg de racines par jour et par cueilleur [source : FranceAgrimer]. Aussi cette plante - qui est recherchée dans les secteurs pharmaceutique, vétérinaire, cosmétique, agro-alimentaire - figure sur la liste rouge des espèces menacées en Europe et est réglementée dans les Pyrénées par l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2012, qui concerne six communes de l'Ariège possédant des habitats préservés.

En 2011, les cueilleurs professionnels se regroupent sous une forme associative : l'Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages (AFC). Soucieux de préserver la ressource, ils sont en cours d'élaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques de cueillette de plantes sauvages ainsi que des livrets techniques, afin de fédérer les cueilleurs autour de « bonnes pratiques partagées », de sensibiliser les utilisateurs sur la

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

fragilité de la ressource, de transmettre les connaissances des cueilleurs et les savoirs scientifiques et de valoriser les savoir-faire [voir le site internet de l'AFC].

Les comportements de certains habitants des montagnes s'adaptent également dans un souci de gestion et de préservation de leur environnement : « *le Lis des Pyrénées, moi je sais où c'est qu'il y en a, on ne dit jamais à personne où c'est qu'ils sont. Parce que le Lis des Pyrénées a été ravagé par la cueillette [...]. La carline, j'en cueillais mais je n'en cueille plus* » [entretien avec M. Maylin, 23 mars 2018]. Le facteur en cause repose sur la popularité de ces plantes, qui a entraîné une identification et une cueillette plus importante de la part des touristes ou naturalistes passionnés de la flore de montagne, voire l'arrachage de plantes sauvages. Cependant, une fois cueillie, la plante ne peut plus produire les graines qui assurent la reproduction de l'espèce (si la reproduction de cette plante est sexuée, contrairement à une plante asexuée qui se reproduit par stolons, rhizomes, tubercules ou bulbilles).

Le fait n'est pas nouveau puisque les expéditions des botanistes faisaient déjà des prélèvements plus ou moins consciencieux au XIX^e siècle. Le comte Roger de Bouillé relevait l'empreinte des activités herboristes sur l'environnement des stations thermales : « *les Hieracium sont une plante les plus fécondes qui existent [...]. Grenier-Godron venaient de signaler l'Hieracium nobile comme variété spéciale aux Pyrénées-Orientales et surtout aux Eaux-Bonnes. Le lendemain du passage de la Société botanique, il n'en restait plus un pied aux Eaux-Bonnes. Mais l'Epervière avait déjà fait ses semis et les années suivantes ont témoigné de sa fécondité [...]* » [de Bouillé, 1892, p. 8-9]. Mais l'état d'esprit positiviste de l'époque, associé à la croyance en une régénération sans fin de la nature, était alors loin des enjeux de développement durable du XXI^e siècle. Toutefois certains botanistes du XIX^e siècle craignaient déjà la disparition de plantes vernaculaires en raison de leur popularité voire même de leur découverte, comme l'explique Charles Grenier avec le *Dioscorea pyrenaica* trouvée par Henri Bordère : « *Si je ne donne pas avec plus de précision la station de ce Dioscorea, c'est que je crains que, séduits par l'attrait d'une nouveauté si inattendue, les botanistes ne se mettent à sa recherche avec trop d'ardeur, et qu'ils ne le fassent disparaître. J'ose espérer qu'on me pardonnera cette réserve eu vue de l'intention, et surtout en se rappelant que, sous l'influence de la cause que je signale, le Phyllodoce cærulea a à peu près disparu de l'Écosse* » [Grenier, 1866, p. 383]. D'autres plantes ont été menacées par ces arrachages excessifs, comme l'Aster des Pyrénées qui est une plante endémique qui se rencontre dans les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques et dont certaines stations ont subi la pression de récolte de collectionneurs pour réaliser des herbiers dès le XIX^e siècle. Aujourd'hui menacée, elle bénéficie d'une protection réglementaire : le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'Aster des Pyrénées est validé en 2012, animé par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

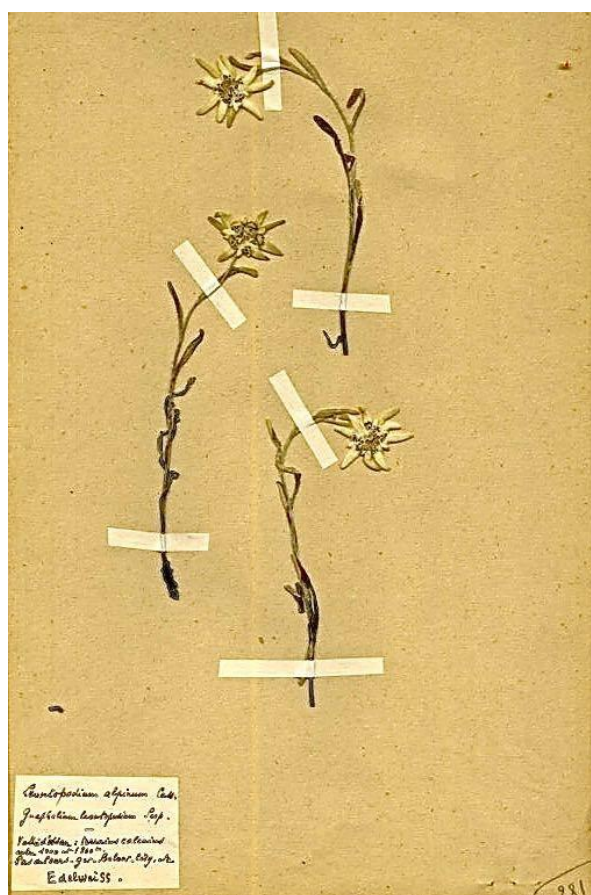
Par ailleurs, le Sabot de Vénus ou *Cypripedium calceolus*, une orchidée géante découverte par Boudons de Saint-Amans à Barèges en 1788 (et décrite par Linné en 1753), faillit également disparaître : les botanistes-collectionneurs la prélevaient dans la nature pour l'étudier et la joindre à leur herbier, tandis que les amateurs de jardinage arrachaient ses rhizomes pour tenter sa culture dans leur jardin. Longtemps absente des observations et publications savantes, au point que sa présence fut niée, elle fut retrouvée en Aragon en 1983 puis elle aurait été retrouvée dans la haute vallée du Tech (Pyrénées-Orientales). Cette orchidée réussit à éviter son extinction grâce à la mise en place de mesures de protection par le gouvernement aragonais : la présence de gardes forestiers, le temps de la floraison de la fleur, qui mènent également des actions d'éducation à l'environnement en sensibilisant le public venu observer le *Zapatito de la Dama* [Garreta, Morisson et Largier, 2010 ; Saint-Lébe, 2017].

Ainsi l'évolution des pratiques de cueillette et la rareté de certaines espèces font prendre conscience de leur risque d'extinction sur le plan naturel et, de façon concomitante, de leur valeur patrimoniale sur le plan culturel.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Des plantes entre nature et culture

Si des espèces végétales se trouvent menacées par des arrachages excessifs, par la transformation de leur habitat ou par leur piétinement, à l'inverse certains usages coutumiers – où les plantes jouent un rôle identitaire et fédérateur important – peuvent également être remis en cause par des positions extérieures à la société où se pratiquent ces expressions culturelles et patrimoniales. En effet, les représentations du monde végétal génèrent des prises de position parfois polémiques, à l'instar d'un article du journal *Le Monde* du 25 août 2005 qui accusa les habitants de la vallée d'Ossau d'un « braconnage traditionnel » d'edelweiss à destination mercantile afin de fleurir des fêtes patronales du Haut-Ossau [Albert-Llorca et Taréry, 2008]. Cette plante au fort pouvoir symbolique, appelée *Leontopodium alpinum* (Cass.) ou *nivale* par les botanistes et *immortèla* par les ossalois, a suscité une vive tension en mettant en contraste deux visions schématiques : l'une plutôt naturaliste et marchande, et l'autre prenant en compte la dimension culturelle inhérente à cette pratique de cueillette.



III. 16 (à gauche). *Leontopodium nivale* ou edelweiss, herbier de Pierrine Gaston-Sacaze. © CBNPMP.

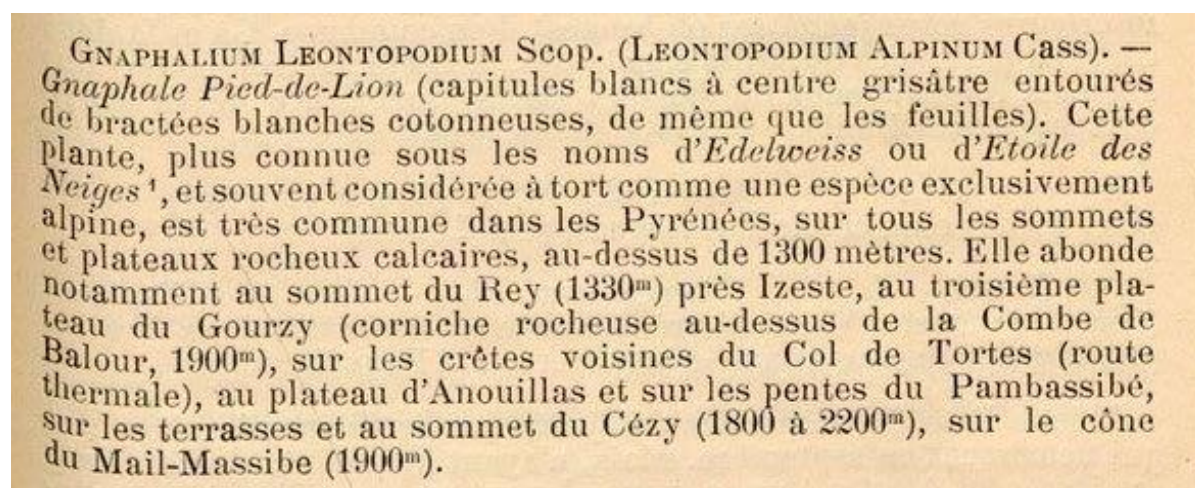
III. 17 (à droite). *Leontopodium nivale* ou edelweiss, au Taillon. © Guy Dussaussois.

L'edelweiss se retrouve sur les pelouses, pâturages et rochers de différents massifs montagneux français du Jura, des Alpes (Savoie, Haute-Savoie, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes) et des Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Ariège) [source : TelaBotanica]. Sur le plan réglementaire, le *Leontopodium nivale* fait partie de la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire, par l'arrêté ministériel du 13 octobre 1989 modifié par les arrêtés ministériels du 5 octobre 1992 et du 9 mars 2009. Une pluralité de réglementations édictées par arrêtés préfectoraux appliquent donc ce texte de loi dans les Alpes, en s'adaptant au contexte local pour réglementer le ramassage, la cueillette et la cession à titre gratuit ou

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

onéreux de cette espèce végétale : le *Leontopodium nivale* est protégé par arrêté préfectoral dans les départements de la Drôme en 2008 (tout ou partie aérienne et souterraine de l'espèce végétale), de l'Isère en 2010 (tout ou partie aérienne et souterraine de l'espèce végétale), des Alpes-Maritimes en 1996 (l'interdiction porte sur la partie souterraine mais la cueillette de la partie aérienne est limitée au strict usage familial) et des Alpes-de-Haute-Provence en 1995 (l'interdiction concerne une quantité de fleurs supérieure à une dizaine de brins ou branches supérieures à 2 cm de diamètre par personne et d'arracher les parties souterraines). À l'heure actuelle, aucune mesure liée à l'edelweiss ne concerne les Pyrénées, hormis la réglementation relative à l'ensemble des espèces végétales qui se situent dans le Parc national des Pyrénées, où cueillette et prélèvement sont interdits dans le cœur de parc (anciennement appelé zone centrale).

Le *Leontopodium nivale* est déjà repéré par les naturalistes qui viennent herboriser dans les Pyrénées au XIX^e siècle. Ces derniers relèvent l'aire de localisation, l'altitude, le jour de collecte et parfois l'intègrent à leur herbier personnel. Il est également utilisé dans la pharmacopée familiale, notamment à Hecho (Aragon) pour « *calmar el mal de tripas* » en tant qu'antidiarrhéique [Villar Perez *et alii*, 1987, p. 256].



GNAPHALIUM LEONTOPODIUM Scop. (LEONTOPODIUM ALPINUM Cass). —
Gnaphale Pied-de-Lion (capitules blancs à centre grisâtre entourés de bractées blanches cotonneuses, de même que les feuilles). Cette plante, plus connue sous les noms d'*Edelweiss* ou d'*Etoile des Neiges*¹, et souvent considérée à tort comme une espèce exclusivement alpine, est très commune dans les Pyrénées, sur tous les sommets et plateaux rocheux calcaires, au-dessus de 1300 mètres. Elle abonde notamment au sommet du Rey (1330^m) près Izeste, au troisième plateau du Gourzy (corniche rocheuse au-dessus de la Combe de Balour, 1900^m), sur les crêtes voisines du Col de Tortes (route thermale), au plateau d'Anouillas et sur les pentes du Pambassibé, sur les terrasses et au sommet du Cézy (1800 à 2200^m), sur le cône du Mail-Massibe (1900^m).

III. 18. A.D., « Herborisations », *Club alpin français, section de Pau*, Bulletin pyrénéen, 1899, n°6, p. 197.

En vallée d'Ossau, les fêtes patronales sont l'occasion de revêtir les habits traditionnels de fête, un costume parfois transmis sur plusieurs générations. Les danses (branles, sauts, passe-rues qui se faisaient par rangées de trois chanteurs), les chants et les couleurs chatoyantes des pièces de vêtements sont admirés par de nombreux voyageurs et curistes. Les fleurs constituent un mode d'invitation à la fête : les guides des voyages de l'époque soulignent que les danses aux Eaux-Bonnes se réalisent « *en l'honneur de la fête de quelque village voisin, dont les jeunes garçons viennent la veille, en cérémonie, offrir des bouquets aux étrangers en les invitant à assister aux jeux du lendemain* » [Vastel, 1838, p. 147], propos confirmés une quarantaine d'années plus tard puisque les jeunes gens d'Aas descendaient aux Eaux-Bonnes pour inviter les curistes « *par leurs bouquets et par leurs danses à assister à la fête de leur village* » [Courrier d'Eaux-Bonnes, 16 août 1877]. Néanmoins l'edelweiss ne figure pas explicitement dans les descriptions du costume masculin que font entre autres Vastel (1838), Taine (1860), ou encore le botaniste de Bouillé (1873). Ainsi le poète Francis Jammes, qui admire les fêtes du 15 août 1902 à Laruns, décrit le branle dont le mouvement se déploie tel des corolles, le capulet (châle rouge) des ossaloises et le costume des danseurs, sans faire référence à cette fleur : « *il porte une chemise aux manches plissées et, jetée négligemment sur l'épaule, la veste dont la couleur se marie à celle du capulet. Son gilet et ses guêtres – elles montent jusqu'au genou – sont d'un tricot neigeux. Le bérêt large est marron. De sous le gilet on voit saillir une poche carrée destinée à contenir le sel que l'on donne aux brebis* » [Jammes, 1903]. Il est toutefois difficile

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

d'affirmer si son omission résulte de son caractère anecdotique ou bien de sa réelle absence.

Pourtant l'*immortèla* – qui correspond bien à l'edelweiss également nommé *Leontopodium alpinum* dans le Dictionnaire de Simin Palay – apparaît comme un élément identitaire essentiel au costume ossalois et à la fête au cours du XX^e siècle (voire peut-être dès le XIX^e siècle). À Laruns, cette fleur est cueillie par de jeunes garçons appelés « balladins », quelques jours avant la fête patronale, dans ce qui est nommé « *lo liet deus baladins* » (le jardin des balladins), une montagne proche du village mais en dehors du territoire du Parc national des Pyrénées. Le lieu comme le rite de passage demeurent secrets, afin de rester dans un cercle d'initiés : les « anciens » (balladins) encadrent les jeunes pour leur apprendre la façon de prélever les fleurs et d'assurer le renouvellement de la ressource d'année en année. Le jour de la fête, l'*immortèla* fait partie de la tournée de quête matinale (appelée « *las aubadas* », les aubades) de ces balladins accompagnés des musiciens ossalois, qui visitent les maisons du village ; les finances récoltées servant à payer ces musiciens traditionnels qui animent la fête patronale. René Arripe souligne que ce rituel n'est pas propre à Laruns mais s'étendait à l'ensemble des villages du canton, où les familles recevaient leurs invités dès le matin : « *C'est au cours de ce "petit-déjeuner" arrosé exceptionnellement de vin que les musiciens ossalois venaient en compagnie des "galans" ou "mestes de bal" (les conscrits de l'année) faire une aubade à la maison en offrant "la flou", la fleur qui désigne en fait l'edelweiss, l'immortelle chargée de tant de symboles dont la fidélité n'est pas le moindre* » [Arippe, 1987, p. 213]. La fleur est ensuite portée sur le revers des vestes rouges de certains hommes ou entre les plis des robes des femmes lors des danses traditionnelles qui s'exécutent sur la place publique ; le reste des fleurs étant offert aux touristes à prix libre.



Ill. 19a-b. *Immortèla* sur un costume masculin (à gauche) et féminin (à droite) lors des fêtes du 15-Août à Laruns. © Mathilde Lamothe, 2019.

L'*immortèla* symbolisait déjà l'amour éternel dans les écrits du XVIII^e siècle comme ceux de Despouirins ; aujourd'hui s'y appose une forme d'identification au territoire très forte, tantôt liée à la fête patronale pour les familles ossaloises, tantôt métaphore de la haute montagne, voire plus généralement de la vallée d'Ossau dans la communication touristique et le marketing territorial développés dans la vallée (cartes postales, flyers, logos, etc.). Face à ces accusations de cueillettes abusives, les acteurs légitiment leur pratique par deux aspects : un prélèvement raisonné dans une zone non protégée qu'ils « entretiennent » comme un jardin, et l'ancrage de cette fleur dans le patrimoine ossalois [Albert-Llorca et Taréry, 2008 ; Albert-Llorca et Garreta, 2013]. Même si la valeur patrimoniale de l'*immortèla* serait liée au tourisme montagnard apparu au milieu du XIX^e siècle dans les Alpes (ce qui explique le nom alpin d'« edelweiss »), puis plus tardivement dans les Pyrénées, en tant que souvenir de la haute montagne, sa valeur identitaire actuelle s'associe à la dimension festive des fêtes patronales traditionnelles. L'enjeu consiste, pour les habitants qui n'ont pas d'intérêt à voir

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

disparaître cette fleur, comme pour les randonneurs qui rencontrent également l'edelweiss sur les pentes des montagnes, à concilier protection de la nature et usage coutumier, dans une perspective de préservation de l'espèce et de développement durable.

L'edelweiss est également appelé *flor de neu* dans d'autres parties des Pyrénées : une librairie régionaliste de Bagnères-de-Bigorre vend d'ailleurs des edelweiss à replanter vers la mi-juin. Selon le libraire, des veuves lui en achètent pour en mettre sur la tombe des « montagnards » (autrement des grimpeurs ou des marcheurs, professionnels ou non de la montagne).

Cette fleur se rapporte également à certaines valeurs symboliques : elle est notamment rattachée à la figure de la Vierge, dont le culte est important dans les montagnes pyrénéennes, probablement en raison de la couleur blanche de la fleur [Garreta, Morisson et Largier, 2010]. Encore aujourd'hui, les habitants du hameau de Héas (à Gavarnie-Gèdre, Hautes-Pyrénées) ou les randonneurs laissent un bouquet en ex-voto dans la chapelle Notre-Dame de Héas. Les fleurs comme les plaques en marbre matérialisent la même fonction d'intercesseur, pour une demande « immatérielle » de guérison, de santé, de protection, de bétail sans maladies, ou bien remercient pour une grâce obtenue.



Ill. 20. Bouquet d'edelweiss dans la chapelle Notre-Dame de Héas.
© Mathilde Lamothe, 24 octobre 2019.

Cette fleur se trouve également brodée sur la cape bleue – autre couleur mariale – de la statue de la Vierge de Notre-Dame de Héas [cf. la fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel sur le pèlerinage à Notre-Dame de Héas]. La parure de la Vierge est ensuite valorisée lors de la fête des guides, le jour de la fête mariale du 15 août, où la statue est sortie en procession.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Ill. 21a-b. Cape du 15 août portée par la statue de la Vierge lors de la fête des guides en 2018. © Archives MCA.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

- Flyers, documentation (livret *Lo Camin vielh*), expositions et site internet de l'association Pierrine Gaston-Sacaze.

- Flyers, documentation, exposition et site internet du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Ce dernier, situé à Bagnères-de-Bigorre, assure la conservation de certains herbiers historiques, notamment l'herbier de Louis Ramond de Carbonnières (déposé par la Société Ramond), l'herbier de Pierrine Gaston-Sacaze (déposé en 2000 par l'association Pierrine Gaston-Sacaze) et des herbiers d'Henri Bordère (dont notamment un premier herbier déposé en 1999 et un deuxième déposé en 2010 par le Musée Massey).

Actions de valorisation à signaler

L'association Pierrine Gaston-Sacaze

Des associations naturalistes, héritières des sociétés savantes du XIX^e siècle, œuvrent pour la protection du patrimoine naturel, telle l'association « Pierrine Gaston-Sacaze » créée en 1992 à Béost, en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques). Cette association très active, comptant aujourd'hui une cinquantaine de membres, avait d'abord pour but d'organiser en 1993 les manifestations et commémorations liées au centenaire de la mort du fameux « pasteur autodidacte devenu savant » en 1893 puis, plus généralement, de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la vallée d'Ossau à travers les activités de recherche documentaire et de diffusion des connaissances. Elle organisa ainsi diverses expositions portant généralement sur le contexte pastoral à l'époque de Pierrine Gaston-Sacaze et sur les centres d'intérêts naturalistes de ce dernier :

- « Pierrine et son époque » (1993), dont la collection d'objets du XIX^e siècle a démontré l'engouement pour ce projet et la participation de la population de Béost, qui a prêté ses objets familiaux ;
- « L'herbier de Pierrine et le pastoralisme » (1997), à l'occasion du bicentenaire de la naissance du berger-botaniste ;
- « 160 ans de météorologie, des observations de Pierrine aux nouvelles technologies » (2000-2001) ;
- « Saint-Jacques-de-Compostelle : du pèlerinage à l'itinéraire culturel » (2001), sur le thème de la voie jacquaire qui passe en Ossau ;
- « La pierre se raconte » (2003), exposition géologique ;
- « Images et patrimoine autour de Saint-Jacques en Pyrénées-Atlantiques » (2004) ;
- « Hommes et fleurs, une passion en Ossau » (2009), exposition botanique, et exposition sur la sismologie ;
- « Peintres en Ossau » (2010), exposition présentant des œuvres d'artistes locaux ;
- « Le petit musée » et « Images de Béost » (2011) ;
- « Sur les pas de Pierrine » (2013) ;
- « Le Comte de Bouillé et la vallée d'Ossau » (2014), etc.

La figure du berger-botaniste demeure au cœur des actions de l'association Pierrine Gaston-

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Saxaze, qui souhaite le revaloriser notamment dans son propre village, où il fut longtemps oublié puisque certains le considéraient – à tort, puisqu’il s’agit d’un homonyme d’une génération précédant Pierrine – comme un enfant naturel. Aussi l’association cherche à rappeler la présence de ce personnage singulier et à inscrire sa présence de façon matérielle dans son village natal à travers une stèle en bronze à son effigie, érigée en 1994, et une place portant son nom, inaugurée en 1995 au hameau de Bagès.

Pour étendre les initiatives au-delà de la stricte biographie de cette figure locale, l’association a réalisé en 2002 des plaques signalétiques sur les façades de certaines maisons remarquables de Béost afin de valoriser le patrimoine du village, ainsi qu’un travail de collectage sur la mémoire et la vie du village par les lycéens du lycée professionnel agricole-lycée professionnel des métiers de la montagne d’Oloron-Sainte-Marie en 2008. L’association Pierrine Gaston-Sacaze participa en 2007 à une pastorale (forme de théâtre populaire) à Béost, *La Pastorala aussalesa*, qui retraçait la vie de cette figure identitaire locale ainsi que la vie de la vallée d’Ossau, à travers les activités et les rituels des paysans ossalois au XIX^e siècle. Cette pastorale est considérée comme « *le déclenchement de l’esprit valléen* » en réalisant une action « *pour la vallée et avec toute la vallée* », en décloisonnant les cercles sociaux habituels et en recréant du lien social entre les 350 bénévoles - voire au-delà – qui ont adhéré à ce projet culturel, identitaire et fédérateur puisque « *c’est leur vie qu’ils mettaient en scène* » [entretien avec Lydie Baylocq, 16 juillet 2020].

Depuis 2008, un sentier botanique, appelé *Lo Camin vielh* (« le vieux chemin », qu’empruntaient les habitants du hameau pour descendre au village comme les savants qui, à l’inverse, venaient consulter le berger-savant), relie Béost à Bagès, le quartier natal de Pierrine Gaston-Sacaze. Itinéraire autrefois brouté par les troupeaux de brebis du village, il n’était guère emprunté aujourd’hui – hormis lors des périodes de transhumances en juin et à l’automne – en raison de la déprise du milieu pastoral. Aussi, en 2011, une convention avec la mairie de Béost et le lycée professionnel agricole-lycée professionnel des métiers de la montagne d’Oloron-Sainte-Marie (qui réalisait en parallèle la collecte de mémoire auprès des habitants) est établie afin d’entretenir « raisonnablement » le sentier botanique : grâce à ce travail, « *on a vu réapparaître des plantes qui étaient envahies* ». Cet aménagement naturel est complété par un livret botanique bilingue occitan-français *Lo Camin vielh / Lou Cami bielh : promenade botanique de Béost à Bagès* et des panneaux signalétiques, indiquant les végétaux sauvages, en collaboration avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. D’autres animations égalaient les saisons telles un troc aux plantes au printemps et des sorties estivales portant sur la botanique, l’astronomie, le pastoralisme ou le patrimoine. Des membres de l’association réalisent également un travail de confrontation des données, à partir des catalogues de Pierrine Gaston-Sacaze qui indiquait la localisation des plantes herborisées, et vérifier l’existence ou non de ces espèces végétales à l’heure actuelle sur la commune de Béost (malgré des phénomènes de déprise et d’extension du couvert végétal), à l’instar du lys martagon retrouvé dans le quartier Congues [entretien avec Alice Autechaud et Lydie Baylocq, 16 juillet 2020].



III. 22. Signalétique du Camin vielh : nom courant, nom scientifique, nom vernaculaire des plantes et illustrations de Marcel Saule. © Mathilde Lamothe, 2020.

Ces actions menées depuis une trentaine d'années démontrent le lien intrinsèque entre le patrimoine végétal et le patrimoine culturel de la vallée d'Ossau, plus précisément entre botanique et identité. Ainsi les plantes ne se singularisent pas tant par leurs caractéristiques botaniques que par ce processus de mise en patrimoine, en devenant des « lieux de mémoire d'un passé que l'on veut perpétuer parce qu'on s'identifie à lui » ; ce faisant, l'appropriation symbolique de la flore rend possible son intégration dans le patrimoine ossalois [Albert-Llorca et Garreta, 2013]. La présidente de l'association Pierrine Gaston-Sacaze souligne la vitalité et le dynamisme que porte cette culture qui s'inscrit dans une chaîne de transmission : « *La culture, ça doit se vivre, ça doit se transmettre, ça doit se connaître [...]. La vallée d'Ossau est extraordinaire pour ça, comme ressource culturelle et naturelle. C'est précieux [et] à préserver* » [entretien avec Lydie Bayloq, 16 juillet 2020].

Activités et manifestations botaniques

Des botanistes et ethnobotanistes partagent également leur savoir sur les plantes sous forme de conférences, telle celle de Jean Soust (ingénieur agronome, naturaliste, accompagnateur en montagne et conteur) sur « Les plantes médicinales des Pyrénées », dans le cadre des événements organisés par l'association « Partage et culture en Aspe » en novembre 2017, mais aussi les promenades guidées ou les ateliers proposés par l'herboriste Marie Baudoin autour de Lucq-de-Béarn.

Modes de reconnaissance publique

Sans objet

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

En sus des associations botaniques ou culturelles, un autre mouvement appelé « science citoyenne » ou « science participative » émerge dans la société contemporaine. Les programmes de sciences participatives impliquent une participation des observateurs (société civile) dans le cadre d'un programme de recherche mené par une institution (laboratoire, structure) à vocation scientifique. L'objectif consiste d'une part à impliquer les citoyens dans l'étude de leur environnement et des phénomènes naturels et, d'autre part, à collecter un nombre important de données sur un sujet d'étude, en l'occurrence lié à la biodiversité, grâce à la multiplication de ces observations.

Depuis 2017, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, soutenu

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

par la DREAL Occitanie et le Commissariat du massif des Pyrénées, mène un inventaire participatif pour cartographier la Gentiane jaune, espèce qui souffre des changements de pratiques pastorales et surtout de la pression des industries agro-alimentaire et pharmaceutique (liquoristerie, herboristerie, cosmétique, parfumerie, etc.) qui recherchent la racine pour la transformer en eau de vie, spiritueux, extraits, poudres, teintures, sirops ou produits élaborés.

La première mesure consiste à connaître son aire de répartition dans la chaîne pyrénéenne, par l'identification de cette plante de montagne en la géolocalisant sur le site www.gentianejaune.fr ; tandis que la seconde mesure vise à connaître son abondance. Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées est le seul conservatoire botanique national à intégrer un pôle ethnobotanique : ce dernier travaille notamment sur les cueillettes commerciales de plantes sauvages et leur impact dans le milieu naturel, afin de concilier préservation de l'environnement et exploitation durable d'une ressource naturelle sauvage.



Ill. 23. *Gentiane jaune* (*Gentiana lutea*). © Guy Dussaussois.

IV.4. Documentation à l'appui

Récits liés à la pratique et à la tradition

Les représentations de la *broisha* (sorcière) :

Parmi les thérapeutes populaires se retrouvent à fois le sorcier (ce jeteur ou leveur de sort, qui peut recourir à des procédés magiques ou à des plantes), le guérisseur empirique ou encore le rebouteux à qui l'on s'adressait pour réduire des luxations ou des fractures [Bouteiller dans Garreta, 2007]. Ces figures, qui peuvent s'entremêler dans l'imagerie populaire, sont à la fois craintes - voire ostracisées - mais respectées par l'ensemble de la communauté du village, comme l'illustrent de nombreux récits populaires associés au personnage de la *broisha*, qui peut être féminin comme masculin :

Jean Labarthe (un vannier né en 1892, atteint de bronchite chronique et d'asthénie), consignait dans son cahier en octobre 1914 : « *Ceux qu'on appelait les sorciers, c'est-à-dire les rebouteux ou guérisseurs rustiques, utilisent beaucoup les bains avec des décoctions de plantes, feuilles ou écorces – plutôt tièdes ou chaudes. Feuilles d'aulne, de noyer, de sauge,*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

de romarin, écorce de chêne, etc. [...] En 1911, un guérisseur rustique m'ordonna des bains de vin blanc à température indifférente. Heureusement je suivis son conseil, ma santé se fortifia [...] » (« Extrait des cahiers de Jean Labarthe sur les médecines d'autrefois », op. cit., 1987, p. 37-41).

Un entretien collectif évoque les relations qu'ils entretenaient, enfants, avec la *broisha* de leur village natal en Béarn :

H – *Je me souviens d'une bonne femme, quand on était gosse, on n'osait pas passer à côté, on ne pouvait pas [...] Les gens en parlaient tellement ... histoire de. On l'appelait la "broucho" [broisha] parce que, attention hein, chez moi, c'est la sorcière. La sorcière pouvait être la personne qui avait des dons dont elle pouvait se servir pour faire du mal mais qui les utilise pour faire du bien, vous voyez, c'était une femme mystérieuse, une sorte de guérisseur mais alors un peu pour tout, on allait la trouver pour se confier, pour aller lui dire telle ou telle chose. En même temps, oui elle avait des dons [...].*

O – *Quelquefois, quand on était pas tellement aidé par elles, on disait "aquesta sorcière" [cette sorcière], mais on le disait du bout des lèvres (rires), on le criait, on le criait de loin. Enfin, moi je me rappelle [...] souvent quand on allait garder les vaches, on était sept ou huit gosses, alors on allait tous autour de la petite vieille là, dans sa cabane-là. On allait tout près, on disait "broisha, broisha", on criait, on faisait le tapage [...] » (« Les guérisseurs de zona, de verrues, les plantes guérisseuses », entretien collectif collecté par M.A. Mathieu et transcrit par Véronique Agullo, A.D. 1/A/V/70 du 02/12/1982, Association Mémoire Collective en Béarn, 1988, p. 56-72).*

L'œuvre musicale du berger ossalois **Pierrine Gaston-Sacaze**

En 1997, l'association « Pierrine Gaston-Sacaze » réalisa un enregistrement de chansons écrites par le fameux pasteur autodidacte – mais aussi poète et musicien – de la vallée d'Ossau, chantées par Michel Sacaze. Cette cassette audio s'accompagne d'un livret intitulé *Chansons de Pierrine Gaston-Sacaze*. L'une de ces chansons intitulée *La roseta*, écrite en langue béarnaise dans sa version ossaloise, joue sur le rapprochement entre la féminité et la fleur ; cependant, elle souligne aussi en filigrane l'activité artistique ou scientifique des voyageurs du XIX^e siècle qui parcouraient les vallées pyrénéennes et admiraient la flore locale, bercés du courant romantique en vogue à l'époque :

« Sus d'aquesta cometa
E qui t'i a transportat ?
O charmanta roseta
Esbloissenta d'esclat.
Atau l'enfant se crida,
Admirant sa color.
Que'u ditz : ròsa cherida,
Be das tu bona aulor.

« Sur cette colline
Qui t'y a planté ?
Ô charmante rosette
Éblouissante d'éclat.
Ainsi l'enfant s'écrie,
Admirant sa couleur.
Il lui dit : rose chérie,
Que tu donnes une bonne odeur.

Tu qui vius charmantina,
Vius shens mancar d'égards,
Tu qui vius ma florina,
Luenh deus curiós regards.
Jamei l'uelh de l'artista
Non t'examinarà
La man deu botanista
Jamei no't cueillerà.

Toi qui vis ma charmante,
Vis sans manquer d'égards,
Toi qui vis ma fleurette,
Loin des regards curieux.
Jamais l'œil de l'artiste
Ne t'examinera,
La main du botaniste
Jamais ne te cueillera.

Cependant expausada
Quasi en tot sens,
Lèu seràs es-huelhada

Cependant exposée
Quasiment en tous sens,
Bientôt tu seras effeuillée

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Per l'auradge e los vents.
Quaque brillas tan pura,
Lo temps que t'a fletrit,
Arren dens la natura
Qui non dévia perir.

*Par l'orage et les vents.
Bien que tu brilles si pure,
Le temps va te flétrir,
Il n'est rien dans la nature
Qui ne doive périr.*

Ailàs de tu soleta
Non ternirà l'esclat,
Com tu ma Timareta
Perderà sa beutat.
E la Parque maudita
Dab son fatal cisèu,
Lo hiu de la soa vita
Que trençarà tròp lèu. »

*Hélas de toi seule
Ne ternira l'éclat,
Comme toi ma Timarette
Perdra sa beauté.
Et la Parque maudite
Avec son fatal ciseau,
Le fil de sa vie
Trop tôt tranchera. »*

La symbolique de l'*immortèla* (edelweiss) dans les chansons traditionnelles

Outre la célèbre chanson *De cap tà l'immortèla* composée par le groupe Nadau en 1978, d'autres chansons, issues du répertoire traditionnel béarnais, rappellent la symbolique amoureuse de l'*immortèla* (edelweiss) dans les relations sociales du milieu pastoral. Ainsi « *L'aulhèr auprès de son aulhèra* » est une chanson anonyme lettrée dans le style galant du XVIII^e siècle, qui est toujours chantée aujourd'hui :

« L'aulhèr auprès de son aulhèra
Que viu mei content que lo rei ;
Per tan haut qui lo sorelh arraja
Qu'ei aus palais de sons plasers.

*« Le berger auprès de sa bergère
Vit plus content que le roi ;
Pour aussi haut que le soleil rayonne
Il est aux palais de ses plaisirs.*

L'aulhèr, solet, se n'avejava,
De temps en temps hasè shiulet ;
Era que'u respon dab alegria :
Qu'arribi ja, non v'avegetz.

*Le berger, seul, s'ennuyait,
De temps en temps sifflait ;
Elle lui répond avec allégresse :
J'arrive, oui, ne vous ennuyez pas !*

Atau que cantava l'aulhèra
Tot en pujant capsùs bosquet,
Tot en amassant quauquas vriuletas
Entà l'aulhèr hà'n un boquet.

*Ainsi chantait la bergère
Tout en remontant le bosquet,
Tout en ramassant quelques violettes
Pour faire un bouquet au berger.*

Lo boquet que v'apòrti adara
Guardatz-lo ve dab un gran suenh.
De totas las flors jo v'èi hicadas
Entau bèth miei la deu serment.

*Le bouquet que je vous porte maintenant
Gardez-le-vous avec grand soin.
De toutes les fleurs je vous ai mises
Et au beau milieu celle du serment.*

Lo boquet qu'ei fletrit adara
L'aulhèr non hè mei que gemir :
"L'immortèla se n'ei destacada
E jo, praubòt, que'm vau morir". »

*Le bouquet est flétri maintenant
Le berger ne fait que gémir :
"L'edelweiss s'en est détaché
Et moi, pauvre, je vais mourir". »*

Inventaires réalisés liés à la pratique

• Fonds d'archives

Archives dép. Haute-Garonne : fonds Labouche, cote 26 FI 31 242.

Archives dép. Pyrénées-Atlantiques / Bibliothèque patrimoniale :

- presse ancienne (*Courrier d'Eaux-Bonnes, Mémorial des Pyrénées*)

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- HOUBIGANT Armand-Gustave, *Journal d'un voyage de Paris aux Eaux-Bonnes*, 1842, non publié

- Ms 438 : JAMMES Francis, *Roman du lièvre*, Mercure de France, 1903

• Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle, en lien avec les plantes citées dans cette fiche d'inventaire :

- « *Arnica montana* L., 1753 » ou Arnica des montagnes, Herbe aux prêcheurs : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/83874

- « *Carlina acaulis* L., 1753 » ou Carlina sans tige, Carlina acaule, Caméléon blanc : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/89147

- « *Cochlearia officinalis* L., 1753 » ou Cranson officinal : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/92052

- « *Cypripedium calceolus* L., 1753 » ou Sabot de Vénus, Pantoufle-de-Notre-Dame : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/94041

- « *Dioscorea pyrenaica* Bubani & Bordère ex Gren., 1866 » ou Dioscorée des Pyrénées : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/95046

- « *Dryopteris filix-mas* (L.) Schott, 1834 » ou Fougère mâle : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/95567

- « *Gentiana lutea* L., 1753 » ou Gentiane jaune : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/99903

- « *Hieracium nobile* Gren. & Godr., 1850 » ou Épervière noble : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/102272

- « *Hypericum perforatum* L., 1753 » ou Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/103316

- « *Ilex aquifolium* L., 1753 » ou Houx : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/103514

- « *Leontopodium nivale* subsp. *alpinum* (Cass.) Greuter, 2003 » ou Edelweiss : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/612632

- « *Lilium pyrenaicum* Gouan, 1773 » ou Lis des Pyrénées : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/105992

- « *Malva sylvestris* L., 1753 » ou Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/107318

- « *Rhodiola rosea* L., 1753 » ou Orpin rose, Rhodiole rose : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/117668

- « *Tractema lilio-hyacinthus* (L.) Speta, 1998 » (synonyme de *Scilla lilio-hyacinthus*) ou Scille Lis-jacinthe : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/161784

- « *Thymus serpyllum* L., 1753 » ou « Serpolet à feuilles étroites, Thym Serpolet » : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/126573

- « *Thymus vulgaris* L., 1753 » ou Thym commun, Farigoule : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/126582

- « *Urtica dioica* L., 1753 » ou Ortie dioïque, Grande ortie : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/128268

• Projets et documentation du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées :

- Exposition *Flors*, à chacun sa nature, à chacun sa plante :

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

<http://cbnmpm.blogspot.com/p/histoire-de-fleurs-dhommes-de-femmes-et.html>

- Herbiers historiques de Ramond de Carbonnières, de Pierrine Gaston-Sacaze, d'Henri Bordère, de Pierre Le Brun et de Jean Vivant :

<https://www.mnhn.fr/fr/collections/programmes-infrastructures/reseau-botanique-e-recolnat/bbf-conservatoire-botanique-national-pyrenees-midi-pyrenees>

- Inventaire participatif de la Gentiane jaune : www.gentianejaune.fr

• Inventaire national du patrimoine culturel immatériel :

- Fiche 00317 : Le ramassage des simples en Bretagne

- Fiche 00366 : Les savoir-faire dans le Briançonnais (Hautes-Alpes) : les plantes médicinales

- Fiche 00403 : Les savoir-faire et la pratique des simples à la Réunion

- Fiche 00416 : Les emplois médicaux du plantain badasson en Haute-Provence occidentale

- Fiche 00417 : Les pratiques de l'herboristerie en Haute-Provence

- Fiche 00455 : Les savoirs de la cueillette dans le massif des Bauges

- Fiche 00461 : Les usages médicaux et vétérinaires du lin et du chanvre en Bretagne

Elles sont toutes disponibles dans la rubrique « Savoirs et savoir-faire » :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-PCI/Inventaire-national/Savoirs-et-savoir-faire>

Bibliographie sommaire

Articles, revues et plaquettes

ALBERT-LLORCA Marlène et GARRETA Raphaële, « L'association Pierrine Gaston-Sacaze et la patrimonialisation de la flore en vallée d'Ossau (Pyrénées Occidentales – France) », *Vertigo*, hors-série, juin 2013, en ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/13609>

ALBERT-LLORCA Marlène et TARÉRY Marion, « Une fleur pour la tradition », *Terrain*, n°51, 2008, p. 148-159.

Association Mémoire Collective en Béarn, *Médecines populaires en Béarn*, Pau, 1988, 96 p.

BRUNETON-GOVERNATORI Ariane (dir.), *Médecines populaires en Aquitaine*, Pau, Groupement Aquitaine Santé – Association Béarn Culture, 1987, 48 p.

CAZAURANG Jean-Jacques, « La santé dans le Béarn ancien », *Revue Régionaliste des Pyrénées*, 1968, p. 181-206.

CORDIER Eugène, « Superstitions et légendes des Pyrénées », *Bulletin de la Société Ramond*, 1867, p. 125-151.

Courrier des planètes, ou Correspondance du cousin Jacques avec le firmament, 17 juillet 1788.

DUSSAUSSOIS Guy, « Liqueurs et chartreuses des Hautes-Pyrénées », *Lavedan et Pays Toy*, n°50, 2019, p. 213-218.

– « Henri Bordère (1825-1889) : le botaniste du Pays Toy », *Lavedan et Pays Toy*, n°42, 2011, p. 155-166.

– « Flore occitane des Hautes-Pyrénées », *Lavedan et Pays Toy*, n°41, 2010, p. 103-120.

GRENIER Charles, « Note Sur le *Dioscorea Pyrenaica* Bub. et Bord. », *Bulletin de la Société*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Botanique de France, 13 :7, 1866, p. 380-383. DOI : 10.1080/00378941.1866.10827436

FABRE Daniel, « Savoirs naturalistes populaires et projets anthropologiques », dans *Les Savoirs naturalistes populaires*, dans Jacques Barrau, Jacques Bonniel, Denis Chevallier et alii, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985. En ligne : <http://books.openedition.org/editionsmsh/3692>

GARRETA Raphaële (dir.), *Pyrénéen, habitat et végétal. Ancizan en vallée d'Aure : le végétal autour de l'homme et de son habitat*, dossier de la revue *Les Feuilles du pin à crochets*, n°8, Pau, 2007.

LARGIER Gérard, CORRIOL Gilles et LEGAYE M., « Un herbier général d'Henri Bordère au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées », *Bulletin de la société Ramond*, n°144, 2009 (2010), p. 23-109.

MONESTIER Joseph, « Pierre Benoit et Barbazan », *Revue de Comminges*, 1987, p. 249-261.

SOUST Jean, *Cures de plantes et plantes à cures dans les Pyrénées centrales*, 1999, 62 p. conservé à la bibliothèque du CBNPMP.

SOUST Jeanne, « Herbes, drogues ... et *potingas*, la santé dans les fermes béarnaises », *Les cahiers de l'AMCB*, n°3, 1999, 64 p.

Travaux universitaires

BALES L., « Savoirs et usages des plantes médicinales en vallée de Lesponne », Mémoire de master, Université de Toulouse, 2006, 87 p.

BAUDOIN Marie, « Les porteurs de zona en Béarn, du XIX^e siècle à aujourd'hui », diplôme de l'EHESS, mention Anthropologie, sous la direction de Jean-Pierre Cavallé (en cours).

JORITE Sophia, « La phytothérapie, une discipline entre passé et futur : de l'herboristerie aux pharmacies dédiées au naturel », thèse de sciences pharmaceutiques, Université de Bordeaux, 2015.

LLOPIS Lisa, « Les plantes médicinales pyrénéennes et leurs utilisations thérapeutiques dans les pathologies bénignes », thèse de sciences pharmaceutiques, Université de Bordeaux, 2017.

Ouvrages

ALBERT-LLORCA Marlène, *Les Vierges miraculeuses, légendes et rituels*, Paris, Gallimard, 2002, 232 p.

ALBERT-LLORCA Marlène, GARRETA Raphaële et MÉTAILLIÉ Jean-Paul, *Les plantes de montagne : regards et débats sur un patrimoine*, 2012, 126 p. halshs-0099522

ALFORD Violet, *Fêtes pyrénéennes. Calendrier du folklore pyrénéen, coutumes et magie, théâtre, musique et danse* [trad. Anne Foch], Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2004, 333 p.

AMIR Magali, GARRETA Raphaële et CARRARETTO Maryse, *Vieux remèdes des Pyrénées*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2018, 47 p.

ARRIPE René, *Ossau 1900. Le canton de Laruns*, Toulouse, Loubatières, 1987, 276 p.

BOUILLÉ Roger de, alias Jam, *Guide des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes : excursions à pied*, 2^e éd., Pau-Eaux-Bonnes, Librairie Lafon, 1873, 307 p.

BOUILLÉ Roger de, *Les Basses-Pyrénées. Flore, faune, géologie*, Pau, Imprimerie-stéréotypie Garet, 1892, 67 p.

BRIFFAUD Serge, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards XVI^e-XIX^e siècle*, Toulouse, Association Guillaume Maran/CIMA-CNRS Université Toulouse II, 1994, 622 p.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

CANDOLLE Augustin Pyramus de, *Voyage de Tarbes, 1807 : Première grande traversée des Pyrénées ; Un voyage dans le Midi de la France*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 1999, 327 p.

COMETTANT Oscar, *De haut en bas : impressions pyrénéennes*, Paris, Degorce-Cadot, 1868, 311 p.

DELAVEAU Pierre et alii., *Secrets et vertus des plante médicinales*, 2e éd., Zurich, Sélection du Reader's Digest, 1985 [1977], 463 p.

DULAC Joseph, *Flore du département des Hautes-Pyrénées. Plantes vasculaires spontanées, classification naturelle, dichotomies pour arriver seul et sans maître à la détermination des familles, des genres, des espèces, table complète étymologique, gravures dans le texte, carte géographique*, Paris, F. Savy, 1867, 641 p.

FABRE Daniel, « Le berger des signes », dans Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, P.O.L., 1993, p. 269-313.

GARRETA Raphaële, *Des simples à l'essentiel*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 368 p.

GARRETA Raphaële, MORISSON Béatrice et LARGIER Gérard, *Flors, à chacun sa nature, à chacun sa fleur. Le livre de l'exposition*, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et CPIE Bigorre-Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre, Éditions pyrénéennes, 2010, 72 p.

LASSERRE-VERGNE Anne, *Les Pyrénées au temps de Victor Hugo*, Pau, Cairn, 2012, 323 p.

LIEUTAGHI Pierre, *Le Livre des bonnes herbes*, Verviers, Marabout, 1966, 370 p.

LONGCHAMP, *Annuaire des eaux minérales de la France*, Paris, Librairie Morel, 1830, 257 p.

MONTGAILHARD Guy de, alias Gésa Darsuzy, *Les Pyrénées françaises*, Paris, Schleicher frères, 1899 ; rééd. Nîmes, Lacour/Redivia, 1999, 192 p.

MURRAY James Erskine, *Un été dans les Pyrénées*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 1998, 413 p.

NICOL Antonin, *Pierrine Gaston-Sacaze, Berger-Phénomène (1797-1893)*, Pau, Marrimpouey, 1989, 275 p.

PALAY Simin, *La Cuisine du pays, Armagnac-Béarn-Bigorre-Landes-Pays Basque*, Pau, Marrimpouey, 2017 [11^e éd.], 338 p.

PICOT de LAPEYROUSE Philippe-Isidore, *Figures de la flore des Pyrénées, avec des descriptions, des notes critiques et des observations*, Paris, Du Pont, 1795, 68 p.

ROSAPELLY Norbert, *Traditions et coutumes des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, Société académique des Hautes-Pyrénées, 1990, 422 p.

RICHARD, *Guide aux Pyrénées, itinéraire pédestre des montagnes*, Paris, Librairie Audin, 1834, 420 p.

SAINT-LÈBE Nanou et JULIEN Dominique, *Fleurs choisies et autres vagabondages*, Pau, Gypaète, 2017, 132 p.

SÉGUY Jean, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelona, Instituto de estudios pirenaicos, 1953, 444 p.

VASTEL Édouard, *Guide des voyageurs et des malades aux Eaux-Bonnes*, Paris, Béchet jeune, 1838, 213 p.

VIGNERTE Benjamin, *Précis instructif sur les bains de vapeur et les bains russes à propos du vaporarium annexé aux thermes de Bagnères-de-Bigorre*, Bagnères-de-Bigorre, Impr.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Dossun, 1861, 126 p.

VILLAR PEREZ Luis, PALACIN LATORRE José María, CALVO EITO Constancio, GOMEZ GARCIA Daniel, MONTSERRAT MARTI Gabriel, *Plantas medicinales del Pirineo Aragonés y demás tierras oscenses*, Zaragoza, Excma. Diputación provincial de Huesca, Instituto Pirenaico de ecología, 1987, 322 p.

Filmographie sommaire

L'aulhèr auprès de son aulhèra, réal. groupe Canta se gausas, en ligne sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=tk5lcDn63Dg>

L'herbier, des pétales aux pixels, documentaire réalisé par Marie-Christine Fourneaux, coproduction Les Films du Sud-France Télévisions, 52', 2020.

Sitographie sommaire

- Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages (AFC) <http://www.cueillettes-pro.org>

- Association Partage et culture en Aspe, conférence de Jean Soust

<https://www.partage-culture-aspe.com/les-conférences-de-2017-2018/les-plantes-médicinales-dans-les-pyrénées/>

- Association Pierrine Gaston-Sacaze

<http://www.pierrinegastonsacaze.com>

- Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)

<https://cnrtl.fr/>

- Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées

<http://cbnmpm.blogspot.com/>

- FranceAgrimer : La gentiane jaune. Production française, utilisations, marchés (édition octobre 2015)

<https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/42237/document/Etude%20gentiane.pdf>

- Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle

<https://inpn.mnhn.fr>

- Inventaire du Patrimoine culturel immatériel en France

<https://www.pci-lab.fr/>

- Syndicat professionnel de productrices et de producteurs de plantes aromatiques et médicinales (appelé Syndicat des Simples) :

<https://www.syndicat-simples.org/>

- *Tela Botanica*, réseau des botanistes francophones

<https://www.tela-botanica.org/>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Les enquêtes de terrain furent conduites sous forme d'entretiens semi-directifs auprès de personnes liées à ces savoirs naturalistes, à leur domicile ou dans leur milieu professionnel, accompagnés d'observations *in situ* pour étudier la pratique dans son contexte.

Entretiens conduits par Mathilde Lamothe

AGUER Jean-Baptiste, ancien éleveur à Camou-Cihigue (Pyrénées-Atlantiques), entretien du 08/03/2019

AUTECHAUD Alice, présidente de l'association Pierrine Gaston-Sacaze de 1992 à 1997 et BAYLOCQ Lydie, présidente de 1997 à aujourd'hui, à Béost (Pyrénées-Atlantiques), entretien du 16/07/2020

BAUDOIN Marie, herboriste (Pyrénées-Atlantiques), corresp. du 18/06/2020 et du 14/07/2020

DUSSAUSOIS Guy, conservateur en chef honoraire des bibliothèques et botaniste indépendant à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées), entretien du 05/07/2020 et correspondance

LAPORTE Lise, présidente de l'association « Montagnes Culture Avenir » à Gavarnie-Gèdre (Hautes-Pyrénées), entretien du 31/01/2020

MORISSON Béatrice, chargée de mission, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), entretien du 20/03/2018

MAYLIN Madé, bergère à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), entretien du 21/03/2018

Acteurs de la fête à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), entretiens informels du 15/08/2018 et 15/08/2019

Anciens balladins à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), entretiens informels durant l'été 2020

Entretiens conduits par Pierrine Didier

CHABANNIER Gilles et Odile, bergers et producteurs de fromage à Buziet (Pyrénées-Atlantiques), entretien du 23/03/2012

GASCOUAT Pierre et SALANAVE Marcel, lycée professionnel agricole de Soeix, à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), entretien du 21/03/2012

V.2. Soutiens et consentements reçus

BAUDOIN Marie, herboriste, jardindherbularius@gmail.com

BAYLOCQ Lydie, présidente de l'association Pierrine Gaston-Sacaze, famille.baylocq@orange.fr

CORRIOL Gilles, responsable du pôle connaissance et des herbiers, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

MORISSON Béatrice, chargée de mission patrimoine culturel et coordinatrice du pôle ethnologie, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Vallon de Salut, 65200 Bagnères-de-Bigorre, 05 62 95 85 30, beatrice.morisson@cbnmp.fr

DUSSAUSOIS Guy, conservateur en chef honoraire des bibliothèques et botaniste indépendant

LEROY-CASTILLO Pascale, responsable des archives et du patrimoine, diocèse de Tarbes-Lourdes, pascale.castillo@lourdes-france.com

SANCHEZ Jean-François, président de la société Ramond, jc.sanchez@free.fr

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

LAMOTHE Mathilde, chercheur, chargée de mission pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, programme de recherche européen TCV-PYR (2017-2020), financé par l'Union européenne (FEDER), en partenariat avec les régions Occitanie-Pyrénées-Méditerranées et Nouvelle-Aquitaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire ITEM EA 3002 – UPPA, Institut Claude-Laugénie, avenue du Doyen Robert-Poplawski, 64000 Pau, 05 59 40 72 84, mathilde.lamothe@univ-pau.fr /mathilde_lamothe@hotmail.com

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

- Esteban Castañer Muñoz, professeur d'histoire de l'art contemporain, Université de Perpignan Via Domitia
- Roland Chabbert, chef du service Connaissance et Inventaire des patrimoines, direction de la Culture et du Patrimoine, Région Occitanie
- Patricia Heiniger-Casteret, maître de conférences en anthropologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Laurent Jalabert, professeur d'histoire contemporaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Nicolas Meynen, maître de conférences en histoire de l'art contemporain, Université Toulouse-Jean Jaurès, chef de file du programme de recherche européen TCV-PYR (FEDER)

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Pyrénées-Atlantiques

Béost : 16 juillet 2020

Buziet : 23 mars 2012

Camou-Cihigue : 8 mars 2019

Laruns : 21 mars et 15 août 2018, 15 août 2019, été 2020

Oloron-Sainte-Marie : 21 mars 2012

Pau/Lucq-de-Béarn : 18 juin, 14 juillet, 19-20-28 septembre 2020

Hautes-Pyrénées :

Argelès-Gazost : 5 juillet 2020

Bagnères-de-Bigorre : 20 mars 2018

Gèdre-Gavarnie : 31 janvier 2020

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

11 septembre 2020

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Année d'inclusion à l'inventaire

2021

N° de la fiche

2021_67717_INV_PCI_FRANCE_00498

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksnn</uri>